

MEMORIAL

Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C - N° 2459

10 septembre 2015

SOMMAIRE

Apicius Restaurants Sàrl118021	Enviro Services International
Artemis Connections S.A	Ernial S.A117992
AVR Luxembourg S.àr.l117990	Escoffier S.à r.l
Barolux S.A	E-SEN S.A
Boos s.à r.l	Eurofiduciaire117992
Brown Holding S.A., SPF117986	Europa Real Estate III S.à r.l
Chantaco S.A., SPF	Europa Real Estate III S.à r.l
Dako Airlines S.A	Excellence Logging Topco S.C.A117989
DNCA Finance Luxembourg117990	Gigawatt Global Luxembourg S.A117993
Donuts Capellen117990	Investment Diamond Company117994
Dynamo Finance S.A.	MREF III PRS Holdings S.à r.l
East Tennessee and Georgia Investments S.A.	Perfin S.A
	Pro Fencing Holdings S.A118021
ECI Holdings S.à r.l	Pro Fencing Investments Sàrl
Edison Innovations S.A117987	PSCP Credit Opportunities B S.à r.l118028
Edison Structured Services S.A117987	Qairtec S.à r.l
Eenshke S.à r.l	Queens Dock Liverpool Holdings S.à r.l117996
Efir S.à r.l	Real Estate Business & Investments Consulting
EFV Acquisitions S.à r.l	Company (Luxembourg) S.A117995
EGB International S.à r.l	S.L.P.P. S.A
Electro-Reinert G.m.b.H117991	Soldanelle S.A
Electro-Reinert G.m.b.H	Sopinvest and Properties S.A
Elgon	Speedwell S.A. SPF
Elinvest S.A	Taurouge II
ELS Jointventure S.A117992	TheOlfactory S.à r.l
Energy Transition117986	The Pelican S.A. SPF
Eni South China Sea Limited	



Dako Airlines S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 159.430.

N° du dépôt initial au RCS L15123033

Le bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015123914/10.

(150134781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Chantaco S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 187.383.

Les comptes annuels au 9 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015123878/10.

(150134730) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Brown Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 74, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 48.780.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015123827/9.

(150134178) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

EFV Acquisitions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 176.277.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société Un mandataire

Référence de publication: 2015123950/11.

(150133827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Energy Transition, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

R.C.S. Luxembourg B 176.029.

La convention de domiciliation conclue entre l'agent domiciliataire Caceis Bank Luxembourg, société anonyme immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B91985 dont le siège social est situé au 5 Allée Scheffer, 2520 Luxembourg, et Energy Transition (anciennement Aqua Infrastructure), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B176029 dont le siège social est situé au 5 Allée Scheffer, 2520 Luxembourg, sera résiliée avec effet au 4 août 2015.

Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour CACEIS Bank Luxembourg

Référence de publication: 2015123938/14.

(150134786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.



Europa Real Estate III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 2.000.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 136.325.

Extrait des résolutions adoptées par l'associé unique de la Société à Luxembourg le 30 juin 2015

L'associé unique de la Société a décidé en date du 30 juin 2015 de réélire Deloitte Audit, société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 67.895, en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés devant se tenir en l'année 2016 pour statuer sur l'approbation des comptes annuels au 31 décembre 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 30 juin 2015.

Pour la Société Signature

Référence de publication: 2015123942/18.

(150133734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Europa Real Estate III S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 136.325.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015123943/10.

(150133735) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Edison Structured Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue John F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 179.423.

EXTRAIT

En date du 23 juillet 2015, l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

- L'acceptation de la démission de PRO FIDUCIAIRE Auditing and Accounting S.à r.l en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat.
- La nomination de KPMG Luxembourg. Société coopérative, ayant son siège social au 39, avenue John F Kennedy, L-1855 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 149 133 en tant que réviseur d'entreprises agréé de la Société avec effet immédiat et ce jusqu'à l'assemblée générale annuelle de la Société qui se tiendra en l'année 2016.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 23 juillet 2015.

Référence de publication: 2015123934/17.

(150134839) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Edison Innovations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 176.945.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015123933/9.

(150134748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.



E-SEN S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-1718 Luxembourg, 7, rue Haute. R.C.S. Luxembourg B 108.701.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 02 juin 2015.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 02 juin 2015 que:

Résolution unique

Le conseil d'administration décide de nommer la banque «BANQUE INTERNATIONAL A LUXEMBOURG (BIL)» se situant à 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg comme dépositaire conformément à la loi du 28 juillet 2014 relative à l'immobilisation des actions et parts au porteur et à la tenue du registre des actions nominatives et du registre des actions au porteur et portant modification 1) de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et 2) de la loi modifiée du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière, entrée en vigueur le 18 août 2014.

Luxembourg, le 02 juin 2015.

Pour extrait conforme

Fiduciaire ARBO S.A.

Référence de publication: 2015123931/18.

(150135070) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Eenshke S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 8, boulevard J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 181.941.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015123935/10.

(150134363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Eni South China Sea Limited, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 85.538.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Citco C&T Luxembourg SA

Société Anonyme

Référence de publication: 2015123939/11.

(150134063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

East Tennessee and Georgia Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 122.126.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 9 juillet 2015 à 14.00 heures à Luxembourg

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats de Monsieur Jean-Charles THOUAND, de Monsieur Jacques BONNIER 44, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg et de Monsieur Andrea CARDINALI, Administrateurs.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes The Clover

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes arriveront à échéance lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2016.

Jacques Bonnier

Administrateur

Référence de publication: 2015123946/15.

(150134725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.



Excellence Logging Topco S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 196.241.

Il est porté à la connaissance des tiers que James Bermingham est révoqué de ses fonctions de commissaire de la Société avec effet à la date de l'assemblée générale des actionnaires tenue le 19 mai 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Excellence Logging Topco S.C.A.

Un Mandataire

Référence de publication: 2015123945/12.

(150134137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

ECI Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 55.457.175,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 162.191.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 juillet 2015.

Référence de publication: 2015123948/10.

(150134541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Efir S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 22.279.300,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 109.859.

Le bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015123949/10.

(150134151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Barolux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 183.547.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale statutaire reportée tenue le 3 juin 2015

- Les mandats d'administrateur de Monsieur Ludovic HOLINIER, de Monsieur Xavier PREVOST et de Monsieur Olivier BARBRY ne sont pas renouvelés;
 - Il est décidé de créer deux catégories d'administrateur, une catégorie A et une catégorie B.
- Monsieur Jean CHAUSSE, né le 21 juin 1963 à F Paris, résidant professionnellement au Centre Futur Orcq, rue Terre à Briques 29 Bât E, B 7522 Marquain, et Monsieur Marco BALDUCCI, né le 12 juillet 1968 à I Sassari, résidant professionnellement au 40 avenue de Flandre, F-59170 Croix Cedex, sont nommés administrateurs de catégorie A pour une durée d'un an. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2016.
- Monsieur François REMY, né le 20 mars 1962 à F- Réole, demeurant professionnellement au 5, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, et Monsieur Thierry DELBECQ, né le 22 mars 1964 à F Lille, également avec adresse professionnelle au 5 rue Alphonse Weicker, L 2721 Luxembourg, sont nommés administrateurs de catégorie B, ce pour une durée d'un an. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de 2016.
- La société PricewaterhouseCoopers, Société Coopérative, ayant son siège social au 2, rue Gerhard Mercator, L-1014 Luxembourg, est nommée Réviseur d'entreprises agréé chargé de la revue des comptes au 31 décembre 2015. Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire devant se tenir en 2016.

Référence de publication: 2015123800/22.

(150134379) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.



Boos s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8120 Bridel, 31, rue Biergerkraeiz.

R.C.S. Luxembourg B 184.605.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2015123817/10.

(150133968) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

DNCA Finance Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 131.734.

Il résulte des résolutions prises par les administrateurs de la Société en date du 11 mai 2015 que suite à l'agrément la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la «CSSF») en date du 28 avril 2015, les administrateurs décident de nommer Monsieur Eric Franc, domicilié professionnellement 19, Place Vendôme, F-75001 Paris, France en qualité de délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 28 avril 2015 et pour une période indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2015.

Joseph Châtel

Président du conseil d'administration

Référence de publication: 2015123925/15.

(150133962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Donuts Capellen, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8309 Capellen, Aire de Capellen Sud.

R.C.S. Luxembourg B 184.297.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2014 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015123927/9.

(150134594) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Artemis Connections S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 130.788.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2015.

Référence de publication: 2015123767/10.

(150134168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

AVR Luxembourg S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 61, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 113.803.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015123773/10.

(150134312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.



Escoffier S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale 1.

R.C.S. Luxembourg B 182.381.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015123941/10.

(150134264) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

EGB International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 186.164.

Extrait des résolutions circulaires du Conseil d'Administration de la Société en date du 20 juin 2015

Il est à noter que le siège de la Société se trouve au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg avec effet au 10 juillet 2015

De plus, il est à noter que l'adresse de Miranda Lansdowne, gérant de catégorie B, se trouve désormais au 68-70, Boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2015123951/17.

(150133667) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Electro-Reinert G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 4, rue Sigismond.

R.C.S. Luxembourg B 51.611.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015123952/9.

(150134813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Electro-Reinert G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2537 Luxembourg, 4, rue Sigismond.

R.C.S. Luxembourg B 51.611.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015123953/9.

(150134814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Elgon, Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 6, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 141.456.

Le Bilan au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015123954/9.

(150134321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.



Elinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 19-21, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 79.387.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Spéciale, tenue en date du 19 juin 2015 que:

- 1. Les associés ont décidé d'accepter la démission de Monsieur Patrick VAN CRAEN en tant qu'administrateur.
- 2. Les associés ont décidé d'accepter la démission de Monsieur Patrick VAN CRAEN en tant qu'administrateur-délégué.
- 3. Les associés ont décidé de nommer Monsieur Arnaud REGOUT, né le 9 septembre 1978 à UCCLE (B), demeurant professionnellement à 19-21, route d'Arlon, L 8009 STRASSEN en tant qu'administrateur jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2018.

Junglinster, le 20 juillet 2015.

Pour extrait conforme

Paul LAPLUME

Référence de publication: 2015123955/17.

(150133724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

ELS Jointventure S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 7, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 132.064.

Le bilan et de l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015123956/10.

(150133960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Eurofiduciaire, Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 12, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 23.401.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015123970/9.

(150134816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Ernial S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 188.835.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015123940/9.

(150133775) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Enviro Services International, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3378 Livange, Zone Industrielle et Commerciale.

R.C.S. Luxembourg B 10.747.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015123958/9.

(150133945) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.



Dynamo Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 91.777.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 22 juillet 2015

Les démissions de Monsieur Alexis DE BERNARDI, Louis VEGAS-PIERONI et Monsieur Régis DONATI de leurs fonctions d'administrateurs de la société sont acceptées.

La démission de Monsieur Robert REGGIORI de ses fonctions de commissaire aux comptes est acceptée.

Monsieur Pierre GOFFINET, né le 15.09.1971 à BASTOGNE (Belgique), résident professionnellement au 370, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Monsieur Vincent GOFFINET, né le 01.07.1968 à BASTOGNE (Belgique), résident professionnellement au 69, rue du Dolberg, B-6780 MESSANCY (Belgique) et Monsieur Dominique FONTAINE, né le 19.11.1965 à SAINT-MARD (Belgique), résident professionnellement au 78, rue du Castel, B-6700 ARLON (Belgique) sont nommé nouveaux administrateurs de la société pour une période de trois ans.

Madame Francesca DOCCHIO, née le 29.05.1971 à BERGAMO (Italie) résidente professionnellement au 5, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg, est nommé nouveau commissaire aux comptes, pour une période de trois ans.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2018.

Pour extrait sincère et conforme DYNAMO FINANCE S.A. Alexis DE BERNARDI Administrateur

Référence de publication: 2015123928/24.

(150134419) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Gigawatt Global Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 5, rue de Bonnevoie.

R.C.S. Luxembourg B 159.344.

Extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique le 16 juillet 2015:

- 1) L'Assemblée décide de fixer le siège social de la Société au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg, avec effet immédiat
- 2) L'Actionnaire unique décide de renouveler au poste d'administrateur de la Société avec effet immédiat pour une période débutant ce jour et venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société devant se tenir en 2019:

Prière de noter le changement d'adresse de cet administrateur

- Monsieur Josef ABRAMOWITZ, né le 04 mai 1964 à New York, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au Judith R. Pike, Esq., 462 Washington Street, Wellesley, MA 02482, Etats-Unis d'Amérique.

Egalement, l'Actionnaire unique décide de renouveler au poste de Commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat pour une période débutant ce jour et venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société devant se tenir en 2019:

- Monsieur Weldon TURNER, né le 10 février 1960 à New York, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 125, Reitlandpark, 1019 DT Amsterdam, Pays-Bas.
- 3) L'Actionnaire unique décide de nommer aux postes d'administrateurs de la Société avec effet immédiat pour une période débutant ce jour et venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle de la Société devant se tenir en 2019:
- Monsieur Weldon TURNER, né le 10 février 1960 à New York, Etats-Unis d'Amérique, demeurant professionnellement au 125, Reitlandpark, 1019 DT Amsterdam, Pays-Bas;
- Monsieur Laurent TEITGEN, né le 05 janvier 1979 à Thionville, France, demeurant professionnellement au 5, rue de Bonnevoie, L-1260 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GIGAWATT GLOBAL LUXEMBOURG S.A.

Référence de publication: 2015124040/30.

(150134357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.



Investment Diamond Company, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean. R.C.S. Luxembourg B 198.670.

Extrait de l'acte constitutif

1. L'associé commandité.

1. Monsieur Marcello Manna, né le 27 juin 1970 à Napoli, demeurant V Michelangelo Schipa 61, 80122 Napoli

2. L'objet social.

- La SOCIÉTÉ a pour objet toutes activités de services commerciaux aux clients particuliers pour le commerce de diamants principalement en tant que commissionnaire.
- La SOCIÉTÉ peut emprunter, sous quelque forme que ce soit, excepté par voie d'offre publique. Elle peut émettre sous forme de placement privé uniquement, des titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières. La SOCIÉTÉ peut accorder tous crédits y compris les intérêts de prêts et/ou par l'émission de valeurs mobilières à ses entités affiliées. Elle peut aussi apporter des garanties en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses entités affiliées. La SOCIÉTÉ peut en outre mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur certains de ses actifs.
- La SOCIÉTÉ peut généralement employer toutes techniques ou instruments relatifs à ses investissements aptes à réaliser une gestion efficace de ceux-ci y compris toutes techniques ou instruments aptes à protéger la SOCIÉTÉ contre les risques de crédit, cours de change, taux d'intérêts et autres risques.
 - La SOCIÉTÉ peut acquérir, transférer et gérer toute sorte d'immeuble dans tous pays ou louer.
- La SOCIÉTÉ peut accomplir toutes opérations financières ou autres se rapportant à ses biens meubles ou immeubles, directement ou indirectement liées à son objet.
 - L'énumération qui précède est purement énonciative et non limitative.
- **3.** Le siège social. Le siège social de la Société est établi au 5, rue Prince Jean, L-4740 Pétange et peut être transféré en tout autre endroit du Grand Duché de Luxembourg ou provisoirement à l'étranger selon l'article 2. de l'acte constitutif.
 - 4. Gérance. La Société est gérée par l'Associé Commandité: Monsieur Manna Marcello.

La Société est engagée par la seule signature de son Associé Commandité ou, en cas de pluralité d'Associés Commandités, par la seule signature de l'un quelconque des Associés Commandités ou par la seule signature de toute personne à laquelle le pouvoir de signer pour la Société a été valablement conféré par les Associés Commandités conformément à l'article 9.1. de l'acte constitutif.

5. Pouvoirs du gérant.

- L'Associé Commandité est responsable personnellement indéfiniment et solidairement des engagements sociaux n'étant pas couverts par les actifs de la Société.
- L'Associé Commandité a le pouvoir de mener et approuver tous actes et opérations nécessaires ou utiles à la réalisation des objets de la Société, y compris, pour autant que de besoin, la façon dont les résultats d'une entité affiliée sont affectées.
- Sous réserve du dernier point ci-dessous, l'Associé Commandité peut à tout moment nommer un ou plusieurs agents ad hoc en vue de l'accomplissement de tâches spécifiques.
- L'Associé Commandité déterminera les pouvoirs et rémunération (le cas échéant) de ces agents, la durée de leur mandat et toute autre condition du mandat. Le(s) mandataire(s) ainsi nommé(s) est/sont révocable(s) ad nutum par décision de l'Associé Commandité.
- La nomination de(s) mandataire(s) conformément au point ci-dessus n'aura pas d'effet sur la responsabilité illimitée de l'Associé Commandité.
- Le Commandité n'a aucune autorité ou pouvoir d'agir comme mandataire de la Société ou de l'Associé Commandité de la Société.
- **6. Capital social.** Le capital souscrit de la Société est fixé à un montant de Dix Mille Euros (10.000 euros) représenté par Dix Mille (10.000) Parts de Un Euro (1-EUR) chacune.
 - **7. Durée.** La Société est constituée à la date du 22/07/2015 pour une durée illimitée.

Signatures.

Référence de publication: 2015124125/51.

(150134222) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.



R.B.I. (Luxembourg), Real Estate Business & Investments Consulting Company (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3230 Bettembourg, 33, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 40.906.

L'an deux mil quinze, le neuvième jour du mois de juillet.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "REAL ESTATE BUSINESS & INVEST-MENTS CONSULTING COMPANY (LUXEMBOURG) S.A.", en abrégé: R.B.I. (LUXEMBOURG) S.A. avec siège social à L-5969 Itzig, 65, Rue de la Libération, inscrite au Registre du Commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 40906, constituée suivant acte reçu par Maître Reginald Neuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 15 juillet 1992, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 529 du 17 novembre 1992. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 209 du 20 février 2007, (la «Société»).

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Marc MASCIOVECCHIO, agent immobilier, demeurant professionnellement à: L-3230 Bettembourg, 33, Route d'Esch.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Jean-Pierre DIAS, salarié, demeurant professionnellement à Senningerberg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Marc MASCIOVECCHIO, prénommé.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

- I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:
- 1. Transfert du siège social de L-5969 Itzig, 65, Rue de la Libération, à L-3230 Bettembourg, 33, Route d'Esch.
- 2. Modification de la première phrase de l'article 2 des statuts.
- 3. Divers.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence.

Resteront annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants.

- III.- Que tous les actionnaires étant présents, les convocations d'usage n'ont pas été adressées aux actionnaires
- IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'entièreté du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la Société de L-5969 Itzig, 65, Rue de la Libération, à L-3230 Bettembourg, 33, Route d'Esch.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la première phrase de l'article 2 des statuts comme suit:

Art. 2. (Première phrase). «Le siège social de la société est établi dans la commune de Bettembourg.»

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture de l'assemblée.

Frais

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de mille cent euros (EUR 1.100,-).

Pouvoirs

Les comparants, agissant dans un intérêt commun, donnent pouvoir à tous clercs et employés de l'Étude du notaire soussigné, à l'effet de faire dresser et signer tous actes rectificatifs éventuels des présentes.

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: Marc MASCIOVECCHIO, Jean-Pierre DIAS, Paul Bettingen.



Enregistré à Luxembourg, A.C.1, le 14 juillet 2015. 1LAC / 2015 / 22040. Reçu 75.-€.

Le Receveur (signé): Paul Molling.

- Pour copie conforme - délivrée à la société aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 juillet 2015.

Référence de publication: 2015124426/58.

(150134587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

MREF III PRS Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Queens Dock Liverpool Holdings S.à r.l.).

Capital social: GBP 6.515.000,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert. R.C.S. Luxembourg B 187.145.

In the year two thousand and fifteen, on the eighth day of July.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1) MREF III GP Limited, a company incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at Nightingale House, 65 Curzon Street, London W1J 8PE, registered with the Companies House under number 08405058 ("MREF III"), acting on behalf of Moorfield Real Estate Fund III "A" Limited Partnership, an investment fund, incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at Nightingale House, 65 Curzon Street, London W1J 8PE, registered with the Companies House under number LP015419 ("MREF III "A"")

duly represented by Mr. Stéphane Joly-Meunier, having his professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy; and

2) MREF III, aforementioned, acting on behalf of Moorfield Real Estate Fund III "B" Limited Partnership, an investment fund, incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at Nightingale House, 65 Curzon Street, London W1J 8PE, registered with the Companies House under number LP015420 ("MREF III "B""),

duly represented by Mr. Stéphane Joly-Meunier, having his professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy;

3) MREF III, aforementioned, acting on behalf of Moorfield Real Estate Fund III "PC" Limited Partnership, an investment fund, incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at Nightingale House, 65 Curzon Street, London W1J 8PE, registered with the Companies House under number LP015418 ("MREF III "PC""),

duly represented by Mr. Stéphane Joly-Meunier, having his professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy.

The proxies, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

The appearing parties are the shareholders (the "Shareholders") of Queens Dock Liverpool Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under registration number B 187145, incorporated pursuant to a deed of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, on 7 May 2014, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1958 on 25 July 2014 (hereafter the "Company").

The appearing parties representing the entire share capital declare having waived any notice requirement and may validly deliberate on all the items of the following agenda:

Agenda

- 1) Change of name of the Company from "Queens Dock Liverpool Holdings S.à r.l." to "MREF III PRS Holdings S.à r.l.";
 - 2) Change of the nominal value of the shares in the Company;
 - 3) Conversion of
- a. ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (99,999) of the existing Class D Income Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (99,999) Class A Income Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each,
- b. ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (99,999) of the existing Class D Income Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (99,999) Class B Income Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each,



- c. one hundred thousand and two (100,002) of the existing Class D Income Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into one hundred thousand and two (100,002) Class C Income Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each,
- d. ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (99,999) of the existing Class E Income Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (99,999) Class A Income Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each,
- e. ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (99,999) of the existing Class E Income Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (99,999) Class B Income Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each, and
- f. one hundred thousand and two (100,002) of the existing Class E Income Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into one hundred thousand and two (100,002) Class C Income Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each;
- 4) Creation of two (2) additional different classes of shares to be named "Class F Capital Shares" and "Class G Capital Shares", and conversion of
- a. eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class A Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class F Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each,
- b. eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class B Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class F Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each,
- c. eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class C Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class F Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each,
- d. eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class D Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class F Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each,
- e. eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class E Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class F Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each,
- f. eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class A Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class G Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each,
- g. eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class B Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class G Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each,
- h. eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class C Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class G Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each,
- i. eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class D Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class G Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each, and
- j. eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class E Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class G Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each; and
 - 5) Decision to fully restate the articles of association of the Company.

Then the Shareholders take the following resolutions:

First resolution

The Shareholders unanimously resolve to change the name of the Company from "Queens Dock Liverpool Holdings S.à r.l." to "MREF III PRS Holdings S.à r.l.".

Second resolution

The Shareholders unanimously resolve to change the nominal value of all existing shares in the Company from one pound (GBP 1.00) to one penny (GBP 0.01), so that the Company's share capital shall consist of three hundred thousand (300,000) Class A Income Shares, three hundred thousand (300,000) Class B Income Shares, three hundred thousand (300,000) Class C Income Shares, three hundred thousand (300,000) Class E Income Shares, one hundred and thirty million (130,000,000) Class A Capital Shares, one hundred and thirty million (130,000,000) Class C Capital Shares,



one hundred and thirty million (130,000,000) Class D Capital Shares, and one hundred and thirty million (130,000,000) Class E Capital Shares, each of them having a nominal value of one penny (GBP 0.01).

Third resolution

The Shareholders unanimously resolve to

- (i) convert the existing three hundred thousand (300,000) Class D Income Shares with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each into
 - ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (99,999) Class A Income Shares,
 - ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (99,999) Class B Income Shares, and
 - one hundred thousand and two (100,002) Class C Income Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each;
 - (ii) convert the existing three hundred thousand (300,000) Class E Income Shares $\,$

with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each into

- ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (99,999) Class A Income Shares,
- ninety-nine thousand nine hundred and ninety-nine (99,999) Class B Income Shares,
- one hundred thousand and two (100,002) Class C Income Shares

with a par value of one penny (GBP 0.01) each;

- (iii) allocate the new classes of shares between the Shareholders in proportion to their shareholding as follows:
- a. MREF III "A" shall receive:
- fifty-five thousand five hundred and six (55,506) Class A Income Shares,
- fifty-five thousand five hundred and six (55,506) Class B Income Shares, and
- fifty-five thousand five hundred and eight (55,508) Class C Income Shares,
- b. MREF III "B" shall receive:
- thirteen thousand eight hundred and sixty-six (13,866) Class A Income Shares,
- thirteen thousand eight hundred and sixty-six (13,866) Class B Income Shares, and
- thirteen thousand eight hundred and sixty-eight (13,868) Class C Income Shares,
- c. MREF III "PC" shall receive:
- one hundred and thirty thousand six hundred and twenty-six (130,626) Class A Income Shares,
- one hundred and thirty thousand six hundred and twenty-six (130,626) Class B Income Shares, and
- one hundred and thirty thousand six hundred and twenty-eight (130,628) Class C Income Shares, with a par value of one penny (GBP 0.01) each; and
- (iv) cancel the Class D Income Shares and the Class E Income Shares.

Fourth resolution

The Shareholders unanimously resolve to

- (i) create two (2) additional different classes of shares to be named "Class F Capital Shares" and "Class G Capital Shares"; and
 - (ii) convert
- eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class A Capital Shares, out of which 5,154,190 are held by MREF III "A", 1,287,619 are held by MREF III "B" and 12,129,618 are held by MREF III "PC", into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class F Capital Shares,
- eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class B Capital Shares, out of which 5,154,190 are held by MREF III "A", 1,287,619 are held by MREF III "B" and 12,129,618 are held by MREF III "PC", into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class F Capital Shares,
- eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class C Capital Shares, out of which 5,154,190 are held by MREF III "A", 1,287,619 are held by MREF III "B" and 12,129,618 are held by MREF III "PC", into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class F Capital Shares,
- eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class D Capital Shares, out of which 5,154,190 are held by MREF III "A", 1,287,619 are held by MREF III "B" and 12,129,618 are held by MREF III "PC", into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class F Capital Shares,
- eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class E Capital Shares, out of which 5,154,190 are held by MREF III "A", 1,287,619 are held by MREF III "B" and 12,129,618 are held



by MREF III "PC", into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class F Capital Shares,

- eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class A Capital Shares, out of which 5,154,190 are held by MREF III "A", 1,287,619 are held by MREF III "B" and 12,129,618 are held by MREF III "PC", into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class G Capital Shares,
- eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class B Capital Shares out of which 5,154,190 are held by MREF III "A", 1,287,619 are held by MREF III "B" and 12,129,618 are held by MREF III "PC", into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class G Capital Shares,
- eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class C Capital Shares out of which 5,154,190 are held by MREF III "A", 1,287,619 are held by MREF III "B" and 12,129,618 are held by MREF III "PC", into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class G Capital Shares,
- eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class D Capital Shares out of which 5,154,190 are held by MREF III "A", 1,287,619 are held by MREF III "B" and 12,129,618 are held by MREF III "PC", into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class G Capital Shares, and
- eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class E Capital Shares out of which 5,154,190 are held by MREF III "A", 1,287,619 are held by MREF III "B" and 12,129,618 are held by MREF III "PC", into eighteen million five hundred and seventy-one thousand four hundred and twenty-seven (18,571,427) Class G Capital Shares,

each having a nominal value of one penny (GBP 0.01) each (the "Converted Shares"); and

- (iii) allocate the Converted Shares between the Shareholders as follows:
- a. MREF III "A" shall receive:
- twenty-five million seven hundred and seventy thousand nine hundred and fifty (25,770,950) Class F Capital Shares, and
 - twenty-five million seven hundred and seventy thousand nine hundred and fifty (25,770,950) Class G Capital Shares,
 - b. MREF III "B" shall receive:
 - six million four hundred and thirty-eight thousand ninety-five (6,438,095) Class F Capital Shares, and
 - six million four hundred and thirty-eight thousand ninety-five (6,438,095) Class G Capital Shares,
 - c. MREF III "PC" shall receive:
 - sixty million six hundred and forty-eight thousand ninety (60,648,090) Class F Capital Shares, and
 - sixty million six hundred and forty-eight thousand ninety (60,648,090) Class G Capital Shares with a par value of one penny (GBP 0.01) each.

Fifth resolution

As the result of the above resolutions, the Shareholders unanimously resolve to fully restate the articles of association of the Company without changing its corporate object, so that they shall henceforth read as follows:

"Definitions

"Capital Profits" means any profits arising in the Company from an asset directly held by the Company that, if the Company had been a UK resident individual would give rise to a chargeable gain in the Company as defined by TCGA 1992 s1 (or equivalent statute should this provision be superseded under UK law).

"Capital Shares" has the meaning ascribed thereto in article 5 of these articles of association.

- "Class A Capital Shares" has the meaning ascribed thereto in article 5 of these articles of association.
- "Class B Capital Shares" has the meaning ascribed thereto in article 5 of these articles of association.
- "Class C Capital Shares" has the meaning ascribed thereto in article 5 of these articles of association.
- "Class D Capital Shares" has the meaning ascribed thereto in article 5 of these articles of association.
- "Class E Capital Shares" has the meaning ascribed thereto in article 5 of these articles of association.
- "Class F Capital Shares" has the meaning ascribed thereto in article 5 of these articles of association.
- "Class G Capital Shares" has the meaning ascribed thereto in article 5 of these articles of association.
- "Class A Income Shares" has the meaning ascribed thereto in article 5 of these articles of association.
- "Class B Income Shares" has the meaning ascribed thereto in article 5 of these articles of association.
- "Class C Income Shares" has the meaning ascribed thereto in article 5 of these articles of association.



"Income Profits" means any profits (including but not limited to dividends) other than Capital Profits. For the avoidance of doubt, any distributions further to a liquidation of a class of shares of Propco or a redemption of such class that fall within the definition of Capital Profits shall not be considered as a dividend.

"Income Shares" has the meaning ascribed thereto in article 5 of these articles of association.

"Propco" means any private limited liability company existing under Luxembourg law which is fully owned by the Company.

A. Name - Purpose - Duration - Registered Office

Art. 1. Name - Legal Form. There exists a private limited company (société à responsabilité limitée) under the name MREF III PRS Holdings S.àr.l. (hereinafter the "Company") which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended (the "Law"), as well as by the present articles of association.

Art. 2. Purpose.

- 2.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.
- 2.2 The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.
- 2.3 The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.
- 2.4 The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

Art. 3. Duration.

- 3.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.
- 3.2 It may be dissolved at any time and with or without cause by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 4. Registered office.

- 4.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.
- 4.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by means of a decision of the board of managers. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.
- 4.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.
- 4.4 In the event that the board of managers determines that extraordinary political, economic or social circumstances or natural disasters have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances; such temporary measures shall not affect the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

B. Share Capital - Shares

Art. 5. Share Capital.

- 5.1 The Company's share capital is set at six million five hundred fifteen thousand pounds sterling (GBP 6,515,000), represented by six hundred and fifty-one million five hundred thousand (651,500,000) shares divided as follows:
- 1) four hundred and ninety-nine thousand nine hundred and ninety-eight (499,998) class A income shares (the "Class A Income Shares"),
- 2) four hundred and ninety-nine thousand nine hundred and ninety-eight (499,998) class B income shares (the "Class B Income Shares"),
- 3) five hundred thousand and four (500,004) class C income shares (the "Class C Income Shares", and together with the Class A Income Shares and the Class B Income Shares, the "Income Shares"),



- 4) ninety-two million eight hundred and fifty-seven thousand one hundred and forty-six (92,857,146) class A capital shares (the "Class A Capital Shares"),
- 5) ninety-two million eight hundred and fifty-seven thousand one hundred and forty-six (92,857,146) class B capital shares (the "Class B Capital Shares"),
- 6) ninety-two million eight hundred and fifty-seven thousand one hundred and forty-six (92,857,146) class C capital shares (the "Class C Capital Shares"),
- 7) ninety-two million eight hundred and fifty-seven thousand one hundred and forty-six (92,857,146) class D capital shares (the "Class D Capital Shares"), and
- 8) ninety-two million eight hundred and fifty-seven thousand one hundred and forty-six (92,857,146) class E capital shares (the "Class E Capital Shares"),
- 9) ninety-two million eight hundred and fifty-seven thousand one hundred and thirty-five (92,857,135) class F capital shares (the "Class F Capital Shares"), and
- 10) ninety-two million eight hundred and fifty-seven thousand one hundred and thirty-five (92,857,135) class G capital shares (the "Class G Capital Shares", and together with the Class A Capital Shares, the Class B Capital Shares, the Class B Capital Shares, the Class E Capital Shares and the Class F Capital Shares, the "Capital Shares", and the Capital Shares together with the Income Shares, the "Shares");

with a nominal value of one penny (GBP 0.01) each.

- 5.2 Shares of a specific class shall not be convertible into another class of shares.
- 5.3 The Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.
 - 5.4 The Company may redeem its own shares.
- 5.5 The share capital may be reduced through cancellation of shares including by cancellation of one or more entire class(es) through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such class.
- 5.6 In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with the Class C Income Shares or the Class G Capital Shares).
- 5.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and cancellation of one or more share classes (i.e. Class C Income Shares to Class A Income Shares or Class G Capital Shares to Class A Capital Shares), the holders of the repurchased and cancelled class(es) of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each of the relevant class(es) held by them and cancelled.
- 5.8 In addition to the issued capital, there may be set up a share premium account to which any share premium paid on any share of the Company in addition to its nominal value is transferred. The amount of the share premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may repurchase from its shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the shareholder(s) in the form of a dividend or to allocate funds to the legal reserve.
- 5.9 The Company's share capital may be changed by a resolution of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.
- 5.10 Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.
 - 5.11 The Company may repurchase its shares as provided herein only to the extent otherwise permitted by law.
 - 5.12 For the purpose of this article 5:

"Available Amount" means total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to which the shareholder of the relevant class of shares would have been entitled to dividend distributions according to the provisions of these articles of incorporation, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share premium (up to the amount of L) and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses), (ii) any sums to be placed into undistributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of these articles of incorporation, each time as set out in the relevant interim accounts and (iii) any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + LD)$$

whereby:

AA = Available Amount;

NP = net profits (including carried forward profits and share premium);

P = any freely distributable reserves;

CR = the amount of the share premium reduction and legal reserve reduction relating to the class of shares to be cancelled;

L = losses (including carried forward losses);

LR = any sums to be placed into undistributable reserve(s) pursuant to the requirements of law or of these articles of incorporation of the company;



LD = any accrued and unpaid dividends to the extent those have not already reduced the NP

"Cancellation Value Per Share" means the amount calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the class of shares to be repurchased and cancelled.

"Total Cancellation Amount" means the amount determined by the board of managers on the basis of the relevant interim accounts of the Company as of a date not earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant class of shares. The Total Cancellation Amount for each class of shares shall be the Available Amount of the relevant class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the board of managers provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount. The board of managers can choose to include or exclude in its determination of the Total Cancellation Amount, the freely distributable share premium either in part or in totality.

Art. 6. Shares.

- 6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same nominal value.
- 6.2 The Company's share capital is divided into ten (10) different classes of shares,
- 1) the Class A Income Shares;
- 2) the Class B Income Shares;
- 3) the Class C Income Shares;
- 4) the Class A Capital Shares;
- 5) the Class B Capital Shares;
- 6) the Class C Capital Shares;
- 7) the Class D Capital Shares;
- 8) the Class E Capital Shares;
- 9) the Class F Capital Shares; and
- 10) the Class G Capital Shares.

The Shares shall finance the Company's direct investment in Propco.

6.3 The Income Shares are exclusively entitled to the Income Profits derived from the Company's investments in Propco, less the amount of the expenses (including but not limited to interest expenses), losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company and which can regularly and reasonably be attributed to the management and operation of Propco.

All such net Income Profits shall be allocated to an Income Share reserve until its distribution to the holder(s) of Income Shares.

6.4 The Capital Shares are exclusively entitled to the Capital Profits realized by the Company on Propco.

All such Capital Profits shall be allocated to a Capital Shares reserve until their distribution to the holder(s) of Capital Shares

- 6.5 The Company may have one or several shareholders, with a maximum of forty (40) shareholders.
- 6.6 Death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.
- 6.7 A shareholder's right in the Company's assets and profits shall be proportional to the number of shares held by him/her/it in the class of shares to which such assets and profits are allocated in accordance with article 5 here above
 - 6.8 The Company's shares are in registered form.
- 6.9 Fractional shares shall have the same rights on a fractional basis as whole shares, provided that shares shall only be able to vote if the number of fractional shares may be aggregated into one or more whole shares. If there are fractions that do not aggregate into a whole share, such fractions shall not be able to vote.

Art. 7. Register of shares - Transfer of shares.

- 7.1 A register of shares shall be kept at the registered office of the Company, where it shall be available for inspection by any shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Certificates of such registration may be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.
- 7.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until such representative has been appointed.
 - 7.3 The shares are freely transferable among shareholders.
- 7.4 Inter vivos, the shares may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders at a majority of three quarters of the share capital.
- 7.5 Any transfer of shares shall become effective towards the Company and third parties through the notification of the transfer to, or upon the acceptance of the transfer by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.
- 7.6 In the event of death, the shares of the deceased shareholder may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the surviving shareholders at a majority of three quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.



C. Decisions of the shareholders

Art. 8. Collective decisions of the shareholders.

- 8.1 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.
 - 8.2 Each shareholder may participate in collective decisions irrespective of the number of shares which he owns.
- 8.3 In case and as long as the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, collective decisions otherwise conferred on the general meeting of shareholders may be validly taken by means of written resolutions. In such case, each shareholder shall receive the text of the resolutions or decisions to be taken expressly worded and shall cast his vote in writing.
- 8.4 In the case of a sole shareholder, such shareholder shall exercise the powers granted to the general meeting of shareholders under the provisions of section XII of the Law and by these articles of association. In such case, any reference made herein to the "general meeting of shareholders" shall be construed as a reference to the sole shareholder, depending on the context and as applicable, and powers conferred upon the general meeting of shareholders shall be exercised by the sole shareholder.
- **Art. 9. General meetings of shareholders.** Meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting. If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 10. Quorum and vote.

- 10.1 Each shareholder is entitled to as many votes as he holds shares.
- 10.2 Save for a higher majority provided in these articles of association or by law, collective decisions of the Company's shareholders are only validly taken in so far as they are adopted by shareholders holding more than half of the share capital.
 - Art. 11. Change of nationality. The shareholders may change the nationality of the Company only by unanimous consent.
- **Art. 12. Amendments of the articles of association.** Any amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of shareholders (ii) representing three quarters of the share capital at least.

D. Management

Art. 13. Powers of the sole manager - Composition and powers of the board of managers.

- 13.1 The Company shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders of the Company. In case the Company has a sole manager, such sole manager shall be a Luxembourg resident. In case of plurality of managers, the managers shall form a board of managers being the corporate body in charge of the Company's management and representation. The Company may have several classes of managers. To the extent applicable and where the term "sole manager" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of managers" used in these articles of association is to be construed as being a reference to the "sole manager".
- 13.2 If the Company is managed by one manager, to the extent applicable and where the term "sole manager" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of managers" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole manager".
- 13.3 The board of managers is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.
- 13.4 The Company's daily management and the Company's representation in connection with such daily management may be delegated to one or several class B managers or to any other person, shareholder or not, acting alone or jointly as agent of the Company, provided that such person is not a UK resident. Their appointment, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of managers.
- 13.5 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument to any persons acting alone or jointly as agents of the Company, provided that such person is not a UK resident.

Art. 14. Appointment, removal and term of office of managers.

- 14.1 The manager(s) shall be appointed by the general meeting of shareholders which shall determine their remuneration and term of office.
- 14.2 The managers shall be appointed and may be removed from office at any time, with or without cause, by a decision of the shareholders representing more than half of the Company's share capital.

Art. 15. Convening meetings of the board of managers.

- 15.1 The board of managers shall meet upon call by its chairman or by any two (2) of its members at the place indicated in the notice of the meeting as described in the next paragraph.
- 15.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the time scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons



of such emergency must be mentioned in the notice. Such notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers which has been communicated to all managers.

15.3 No prior notice shall be required in case all managers are present or represented at a board meeting and waive any convening requirement or in the case of resolutions in writing approved and signed by all members of the board of managers.

Art. 16. Conduct of meetings of the board of managers.

- 16.1 The board of managers may elect among its members a chairman. It may also choose a secretary, who does not need to be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.
- 16.2 The chairman, if any, shall chair all meetings of the board of managers. In his absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority of managers present or represented at any such meeting.
- 16.3 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing another manager as his proxy either in writing, or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. A manager may represent one or more but not all of the other managers.
- 16.4 Meetings of the board of managers may also be held by conference-call or video conference or by any other means of communication, allowing all persons participating at such meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. Participation in a meeting by these means is equivalent to participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.
- 16.5 The board of managers can deliberate or act validly only if at least half of its members are present or represented at a meeting of the board of managers.
- 16.6 Resolutions are adopted with the approval of a majority of votes of the members present or represented at a meeting of the board of managers. The chairman shall not have a casting vote.
- 16.7 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing any class B manager as his/her/its proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. Any class B manager may represent one or several of his/her/its colleagues.
- 16.8 Any manager who participates in a meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such manager's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority, provide that such manager participates from a place outside the territory of the United Kingdom. A meeting of the board of managers held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office.

Art. 17. Minutes of the meeting of the board of managers; Minutes of the decisions of the sole manager.

- 17.1 The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman, if any or in his absence by the chairman pro tempore, and the secretary (if any), or by any two (2) managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, if any, or by any two (2) managers.
- 17.2 Decisions of the sole manager shall be recorded in minutes which shall be signed by the sole manager. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the sole manager.
- Art. 18. Dealing with third parties. In case the Company has several managers, it will be bound towards third parties in all circumstances by the joint signatures of one (1) class A manager and one (1) class B manager or by the joint signatures or by the sole signature of any class B manager (s) or other person(s) to whom such signatory power has been delegated by the board of managers. In case the Company has a sole manager, it will be bound towards third parties in all circumstances by the signature of such sole manager or by the joint signatures or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been delegated by the sole manager. The Company will be bound towards third parties by the signature of any agent(s) to whom the power in relation to the Company's daily management has been delegated acting alone or jointly, subject to the rules and the limits of such delegation.

E. Audit and Supervision

Art. 19. Auditor(s).

- 19.1 In case and as long as the Company has more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several internal auditors (commissaire(s)). The general meeting of shareholders shall appoint the internal auditor(s) and shall determine their term of office.
- 19.2 An internal auditor may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.
 - 19.3 The internal auditor has an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.



- 19.4 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditors (réviseur(s) d'entreprises agréé(s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies register and the accounting and annual accounts of undertakings, as amended, the institution of internal auditor(s) is suppressed.
- 19.5. An independent auditor may only be removed by the general meeting of shareholders with cause or with its approval.

F. Financial year - Annual accounts - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 20. Financial year. The financial year of the Company shall begin on the first of January of each year and shall end on the thirty-first of December of the same year.

Art. 21. Annual accounts and allocation of profits.

- 21.1 At the end of each financial year, the accounts are closed and the board of managers draws up an inventory of the Company's assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss accounts in accordance with the law.
- 21.2. Of the annual net profits of the Company, five per cent (5%) at least shall be allocated to the legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital of the Company.
- 21.3 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees to such allocation.
- 21.4 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.
- 21.5 In any year in which the Company resolves to make distributions, drawn from net profits and from available reserves derived from retained earnings, including any share premium, the amount allocated to this effect shall be distributed in the following order of priority:
- first, the holders of Class A Income Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point ten per cent (0.10%) of the nominal value of the Class A Income Shares held by them, then,
- the holders of Class B Income Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point eleven per cent (0.11%) of the nominal value of the Class B Income Shares held by them, then,
- the holders of Class C Income Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point twelve per cent (0.12%) of the nominal value of the Class C Income Shares held by them, then,
- the holders of Class A Capital Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point thirteen per cent (0.13%) of the nominal value of the Class A Capital Shares held by them, then
- the holders of Class B Capital Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fourteen per cent (0.14%) of the nominal value of the Class B Capital Shares held by them, then
- the holders of Class C Capital Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point fifteen per cent (0.15%) of the nominal value of the Class C Capital Shares held by them, then
- the holders of Class D Capital Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point sixteen per cent (0.16%) of the nominal value of the Class D Capital Shares held by them, and then,
- the holders of Class E Capital Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point seventeen per cent (0.17%) of the nominal value of the Class E Capital Shares held by them, then,
- the holders of Class F Capital Shares shall be entitled to receive dividend distributions with respect to such year in an amount of zero point eighteen per cent (0.18%) of the nominal value of the Class F Capital Shares held by them, then,
 - the holders of Class G Capital Shares shall be entitled to receive the remainder of any dividend distribution.

Should the whole last outstanding class of shares (by reverse alphabetical order, e.g. initially Class C Income Shares or Class G Capital Shares) have been cancelled following its redemption, repurchase or otherwise at the time of the distribution, the remainder of any dividend distribution shall then be allocated to the preceding last outstanding class of shares in the reverse alphabetical order (e.g. after the first cancellation, Class B Income Shares or the Class F Capital Shares).

- 21.6 Upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's profits shall be used in accordance with the Law and these articles of association.
- 21.7 Distributions shall be made to the shareholders in accordance with article 21.5 and in proportion to the number of shares they hold in the Company.

Art. 22. Interim dividends - Share premium and assimilated premiums.

- 22.1 The board of managers may decide to pay interim dividends on the basis of interim financial statements prepared by the board of managers showing that sufficient funds are available for distribution. The amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by profits carried forward and distributable reserves, but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve which the Law or these articles of association do not allow to be distributed.
- 22.2 Any share premium, assimilated premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law and these articles of association.



G. Liquidation

Art. 23. Liquidation.

- 23.1 In the event of dissolution of the Company in accordance with article 3.2 of these articles of association, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.
- 23.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the shareholders in proportion to the number of shares of the Company held by them.

H. Final clause - Governing law

Art. 24. Governing law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company in connection with this notarial deed are estimated at approximately EUR 1,500.-.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by name, first name and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le huit juillet.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU

1) MREF III GP Limited, une société constituée et existant selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au Nightingale House, 65 Curzon Street, London, W1J 8PE, immatriculée au registre de la «Companies House» sous le numéro 08405058 («MREF III»), agissant pour le compte de Moorfield Real Estate Fund III «A» Limited Partnership, un fond d'investissement constitué et existant selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au Nightingale House, 65 Curzon Street, London, W1J 8PE, immatriculé auprès de la «Companies House» sous le numéro LP015419 («MREF III «A»»),

dûment représentée par Me Stéphane Joly-Meunier, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration et

2) MREF III, susmentionnée, agissant pour le compte de Moorfield Real Estate Fund III «B» Limited Partnership, un fond d'investissement constitué et existant selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au Nightingale House, 65 Curzon Street, London, W1J 8PE, immatriculé auprès de la «Companies House» sous le numéro LP015420 («MREF III «B»»).

dûment représentée par Me Stéphane Joly-Meunier, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration; et

3) MREF III, susmentionnée, agissant pour le compte de Moorfield Real Estate Fund III «PC» Limited Partnership, un fond d'investissement constitué et existant selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au Nightingale House, 65 Curzon Street, London, W1J 8PE, immatriculé auprès de la «Companies House» sous le numéro LP015418 («MREF III «PC»»),

dûment représentée par Me Stéphane Joly-Meunier, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration.

Les procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes sont les associés (les «Associés»), de Queens Dock Liverpool Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 2-4, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 187145, constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, le 7 mai 2014, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au numéro 1958 en date du 25 juillet 2014 (ci-après la «Société»)

Les parties comparantes, représentant l'intégralité du capital social, déclarent avoir renoncé à toute condition de préavis et peut valablement délibérer sur tous les points de l'agenda suivant:

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION

Agenda

- 1) Changement du nom de la société de «Queens Dock Liverpool Holdings S.à.r.l.» en "MREF III PRS Holdings S.à r.l.";
 - 2) Changement de la valeur nominale des parts sociales de la Société;
 - 3) Conversion de
- a. quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (99.999) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe D existantes ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (99.999) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe A ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune,
- b. quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (99.999) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe D existantes ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (99.999) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe B ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune,
- c. cents mille deux (100.002) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe D existantes ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en cents mille deux (100.002) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe C ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune,
- d. quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (99.999) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe E existantes ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (99.999) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe A ayant une valeur nominale d'un penny GBP 0,01) chacune,
- e. quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (99.999) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe E existantes ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (99.999) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe B ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune,
- f. cent mille deux (100.002) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe E existantes ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) en cents mille deux (100.002) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe C ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune,
- 4) Création de deux (2) nouvelles classes de parts sociales différentes qui seront nommées «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F» et «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G» et conversion de
- a) dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe A ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune,
- b) dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe B ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune,
- c) dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe C ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune,
- d) dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) des Parts Sociales de Gain en Capital de Classe D ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18. 571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune,
- e) dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe E ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune,
- f) dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571,427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe A ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune,
- g) dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe B ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune,



- h) dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe C ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune,
- i) dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) des Parts Sociales de Gain en Capital de Classe D ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune, et
- j) dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe E ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune; et
 - 5) Refonte complète des statuts de la Société.

Les Associés prennent les résolutions suivantes:

Première Résolution

Les Associés décident à l'unanimité de changer le nom de la Société de «Queens Dock Liverpool Holdings S.à.r.l.» en «MREF III PRS Holdings S.à r.l.».

Deuxième Résolution

Les Associés décident à l'unanimité de changer la valeur nominale de toutes les parts sociales existantes de la Société de un livre (GBP 1) en un penny (GBP 0,01), de telle manière que le capital social de la Société sera constitué de trois cent mille (300.000) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe A, trois cent mille (300.000) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe B, trois cent mille (300.000) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe C, trois cent mille (300.000) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe E, cent trente millions (130.000.000) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe A, cent trente millions (130.000.000) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe C, cent trente millions (130.000.000) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe C, cent trente millions (130.000.000) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe D, cent trente millions (130.000.000) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe D, cent trente millions (130.000.000) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe D, cent trente millions (130.000.000) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe E, chacune d'elles ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01).

Troisième Résolution

Les Associés décident à l'unanimité de

- (i) Convertir les trois cents mille (300.000) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe D existantes ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) chacune en
- quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (99.999) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe A,
- quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (99.999) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe B. et
 - cent mille deux (100.002) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe C,
 - ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) chacune;
- (ii) Convertir les trois cent mille (300.000) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe E existantes ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) chacune en
- quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (99.999) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe A.
- quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (99.999) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe B, et
 - cent mille deux (100.002) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe C, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) chacune;
- (iii) Répartir les nouvelles classes de parts sociales entre les Associés en proportion de leur participation dans la Société, de la manière suivante:
 - a) MREF III «A» reçoit:
 - cinquante-cinq mille cinq cent six (55.506) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe A,
 - cinquante-cinq mille cinq cent six (55.506) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe B,
 - cinquante-cinq mille cinq cent huit (55.508) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe C,
 - b) MREF III «B» recoit:
 - treize mille huit cent soixante-six (13.866) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe A,
 - treize mille huit cent soixante-six (13.866) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe B, and



- treize mille huit cent soixante-huit (13.868) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe C,
- c) MREF III «PC» reçoit:
- cent trente mille six cent vingt-six (130.626) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe A,
- cent trente mille six cent vingt-six (130.626) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe B, et
- cent trente mille six cent vingt-huit (130.628) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe C, ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) chacune; et
- (iv) Supprimer les Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe D et les Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe E.

Quatrième Résolution

Les Associés décident à l'unanimité de

- (i) Créer deux (2) nouvelles classes de parts sociales différentes qui seront nommées «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F» et «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G» et
 - (ii) Convertir
- dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe A, dont 5.154.190 sont détenues par MREF III «A», 1.287.619 sont détenues par MREF III «B» et 12.129.618 sont détenues par MREF III «PC», en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F,
- dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe B, dont 5.154.190 sont détenues par MREF III «A», 1. 287.619 sont détenues par MREF III «B» et 12.129.618 sont détenues par MREF III «PC», en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F,
- dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe C, dont 5.154.190 sont détenues par MREF III «A», 1.287.619 sont détenues par MREF III «B» et 12.129.618 sont détenues par MREF III «PC», en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F,
- dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe D, dont 5.154,190 sont détenues par MREF III «A», 1.287.619 sont détenues par MREF III «B» et 12.129.618 sont détenues par MREF III «PC», en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F,
- dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe E, dont 5.154.190 sont détenues par MREF III «A», 1.287.619 sont détenues par MREF III «B» et 12.129.618 sont détenues par MREF III «PC», en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F,
- dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe A, dont 5.154.190 sont détenues par MREF III «A», 1.287.619 sont détenues par MREF III «B» et 12.129.618 sont détenues par MREF III «PC», en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G,
- dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe B, dont 5.154.190 sont détenues par MREF III «A», 1.287.619 sont détenues par MREF III «B» et 12.129.618 sont détenues par MREF III «PC», en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G,
- dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe C, dont 5.154.190 sont détenues par MREF III «A», 1.287.619 sont détenues par MREF III «B» et 12.129.618 sont détenues par MREF III «PC», en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G,
- dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe D, dont 5.154.190 sont détenues par MREF III «A», 1.287.619 sont détenues par MREF III «B» et 12.129.618 sont détenues par MREF III «PC», en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G,
- dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe E, dont 5.154.190 sont détenues par MREF III «A», 1.287.619 sont détenues par MREF III «B» et 12.129.618 sont détenues par MREF III «PC», en dix-huit millions cinq cent soixante et onze mille quatre cent vingt-sept (18.571.427) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G,

chacune ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) chacune (les «Parts Sociales Converties»); et

- (iii) Répartir les Parts Sociales Converties entre les actionnaires comme suit:
- a. MREF III «A» reçoit:



- vingt-cinq millions sept cent soixante-dix mille neuf cent cinquante (25.770.950) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F, et
- vingt-cinq millions sept cent soixante-dix mille neuf cent cinquante (25.770.950) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G,
 - b. MREF III «B» reçoit:
- six millions quatre cent trente-huit mille quatre-vingt-quinze (6.438.095) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F, et
- six millions quatre cent trente-huit mille quatre-vingt-quinze (6.438.095) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G,
 - c. MREF III «PC» reçoit:
- soixante millions six cent quarante-huit mille quatre-vingt-dix (60.648.090) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F, et
- soixante millions six cent quarante-huit mille quatre-vingt-dix (60.648.090) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G

ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) chacune.

Cinquième Résolution

En conséquence des résolutions ci-avant, les Associés décident à l'unanimité de procéder à une refonte totale des statuts de la Société sans changer son objet social et qui auront désormais la teneur suivante:

«Définitions

«Bénéfice de Revenu» signifie tous les profits (incluant sans s'y limiter aux dividendes), autre que les Profits de Gain en Capital. Afin d'éviter toute équivoque, tout versement dans le cadre de la liquidation ou du rachat d'une classe de parts sociales de Propco tombant sous le coup de la définition des Gains en Capital, ne doit pas être considéré comme dividende.

«Gain en Capital» signifie tout gain en capital réalisé par la Société sur des actifs directement détenus par celle-ci lesquels, si la Société était un individu résidant au Royaume-Uni, constitueraient une plus-value imposable au sens de la TCGA 1992 s1 (ou une quelconque loi anglaise équivalente substituant ladite disposition).

- «Parts Sociales de Gain en Capital» a le sens attribué à ce terme à l'article 5 des statuts.
- «Parts Sociales de Bénéfice de Revenu» a le sens attribué à ce terme à l'article 5 des statuts.
- «Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe A» a le sens attribué à ce terme à l'article 5 des statuts.
- «Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe B» a le sens attribué à ce terme à l'article 5 des statuts.
- «Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe C» a le sens attribué à ce terme à l'article 5 des statuts.
- «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe A» a le sens attribué à ce terme à l'article 5 des statuts.
- «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe B» a le sens attribué à ce terme à l'article 5 des statuts.
- «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe C» a le sens attribué à ce terme à l'article 5 des statuts.
- «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe D» a le sens attribué à ce terme à l'article 5 des statuts. «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe E» a le sens attribué à ce terme à l'article 5 des statuts.
- «Parts Sociales Gain en Capital de Classe F» a le sens attribué à ce terme à l'article 5 des statuts.
- «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G» a le sens attribué à ce terme à l'article 5 des statuts.
- «Propco» signifie toute société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois entièrement détenue par la Société.

A. Nom - Objet social - Durée - Siège social

Art. 1 er . **Nom - Forme.** Il existe une société à responsabilité limitée sous le nom de «MREF III PRS Holdings S.à r.l.» (ci-après la «Société») qui sera régie par les lois en vigueur et notamment par celle modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «Loi»), ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. Objet social.

- 2.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.
- 2.2 La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts et les émissions de titres de créance ou de titres de participation à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut



également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société n'effectuera aucune activité réglementée du secteur financier.

- 2.3 La Société peut en règle générale employer toutes les techniques et instruments en relation avec ses investissements pour leur gestion efficace, y compris les techniques et instruments conçus pour sa protection contre le risque de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.
- 2.4 La Société peut en règle générale effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

Art. 3. Durée.

- 3.1 La Société est constituée pour une durée indéterminée.
- 3.2 Elle peut être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 4. Siège social.

- 4.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
- 4.2 Le siège social peut être transféré au sein de la même commune par décision du conseil de gérance. Il peut être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les conditions requises pour une modification des présents statuts.
- 4.3 Des succursales ou bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du conseil de gérance.
- 4.4 Dans l'hypothèse où le conseil de gérance estimerait que des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social ou des catastrophes naturelles se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

B. Capital social - parts sociales

Art. 5. Capital social.

- 5.1 Le capital social est fixé à six millions cinq cent quinze mille livres sterling (GBP 6.515.000), représenté par six cent cinquante et un millions cinq cents mille (651.500.000) parts sociales divisées comme suit:
- 1) quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (499.998) parts sociales de bénéfice de revenu de Classe A (les «Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe A»),
- 2) quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (499.998) parts sociales de bénéfice de revenu de Classe B (les «Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe B»),
- 3) cinq cent mille quatre (500.004) parts sociales de bénéfice de revenu de Classe C (les «Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe C», ensemble avec les Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe A et les Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe B les «Parts Sociales de Bénéfice de Revenu»),
- 4) quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-sept mille cent quarante-six (92.857.146) parts sociales de gain en capital de Classe A (les «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe A»),
- 5) quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-sept mille cent quarante-six (92.857.146) parts sociales de gain en capital de Classe B (les «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe B»),
- 6) quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-sept mille cent quarante-six (92.857.146) parts sociales de gain en capital de Classe C (les «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe C»),
- 7) quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-sept mille cent quarante-six (92.857.146) parts sociales de gain en capital de Classe D (les «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe D»), et
- 8) quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-sept mille cent quarante-six (92.857.146) parts sociales de gain en capital de Classe E (les «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe E»)
- 9) quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-sept mille cent trente-cinq (92.857.135) parts sociales de gain en capital de Classe F (les «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F»)
- 10) quatre-vingt-douze millions huit cent cinquante-sept mille cent trente-cinq (92.857.135) parts sociales de gain en capital de Classe G (les «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G», avec les Parts Sociales de Gain en Capital de Classe A, les Parts Sociales de Gain en Capital de Classe B, les Parts Sociales de Gain en Capital de Classe C, les Parts Sociales de Gain en Capital de Classe E, les Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F, les «Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F, les «Parts Sociales de Gain en Capital», et les Parts Sociales de Gain en Capital avec les Parts Sociales de Bénéfice de Revenu, les «Parts Sociales»);

ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) chacune.



- 5.2 Les parts sociales d'une classe ne sont pas convertibles en des parts sociales d'une autre classe.
- 5.3 Le capital social de la Société peut être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés de la Société, adoptée selon les modalités requises pour la modification des présents statuts.
 - 5.4 La Société peut racheter ses propres parts sociales.
- 5.5 Le capital social de la Société peut être réduit par le biais d'une annulation de parts sociales, y compris par annulation d'une ou plusieurs classe(s) par le rachat ou l'annulation de toutes les parts sociales émises dans cette classe (ou sous-classe).
- 5.6 En cas de rachat ou d'annulation de classes de parts sociales, ces annulations et rachats de parts sociales doit être réalisé dans l'ordre inverse de l'ordre alphabétique (en commençant par les Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe C ou les Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G).
- 5.7 Dans le cas d'une réduction de capital social par le biais d'un rachat ou d'une annulation d'une ou plusieurs classe (s) (c'est-à-dire Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe C à Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe A ou Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G à Parts Sociales de Gain en Capital de Classe A), les détenteurs de cette/ces classe(s) de parts sociales auront droit à un montant équivalent à la Valeur d'Annulation par Part Sociale pour chaque classe (s) détenue(s) par eux et annulée(s).
- 5.8 Outre le capital social émis, il peut être constitué un compte de prime d'émission auquel toute prime payée sur toute part sociale de la Société en surplus de sa valeur nominale est transférée. Le montant du compte de prime d'émission peut être utilisé pour le paiement de toute part sociale que la Société souhaite racheter à son (ses) associé(s), pour compenser toute perte nette, pour réaliser des distributions à (aux) (l') associé(s) dans la forme d'une distribution de dividende ou pour allouer des fonds à la réserve légale.
- 5.9 Le capital social de la Société peut être modifié moyennant une résolution de l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités pour un changement de ces statuts.
- 5.10 Suite au rachat et annulation de parts sociales des classes concernées, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.
- 5.11 La Société peut racheter ses parts sociales comme disposé dans les présents statuts, seulement dans la mesure permise par la loi.

Aux fins du présent article 5:

"Montant Disponible" signifie le montant total des bénéfices nets de la Société (y compris les bénéfices reportés) qui auraient donné lieu à une distribution de dividendes aux associés, aux conditions fixées par les présents statuts, augmenté par (i) toute réserve librement distribuable et (ii) le cas échéant augmenté du montant de la prime d'émission (jusqu'au montant L) et de la réserve légale en relation avec la classe de parts sociales devant être annulées, mais réduit par (i) toute perte (y compris les pertes reportées), (ii) toutes sommes devant être allouées à (aux) (la) réserve(s) non distribuable(s) suivant les provisions légales ou statutaires, figurant à chaque fois dans les comptes intérimaires et (iii) tout dividende accumulé et non payé dans la mesure où celui-ci n'a pas encore réduit les NP (sans, pour dissiper tout doute, double comptage) de telle sorte que:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR + LD)$$

Où:

AA = Montant Disponible.

NP = Bénéfices Nets (y compris bénéfices nets reportés et prime d'émission).

P = toute réserve librement distribuable.

CR = le montant de la réduction de la prime d'émission et la réduction de la réserve légale relative à la classe de parts sociales devant être annulée.

L = pertes (y compris les pertes reportées).

LD = tous dividendes accumulés et non payés dans la mesure où ceux-ci n'ont pas encore réduit les NP.

LR = toutes sommes à allouer aux réserves non distribuable(s) suivant les dispositions légales ou statutaires.

"Montant Total d'Annulation" signifie le montant déterminé par le conseil de gérance sur base des comptes intérimaires de la Société qui ne peut être antérieure à huit (8) jours avant la date du rachat ou de l'annulation des parts sociales concernées. Le Montant Total d'Annulation pour chaque classe de parts sociales doit être le Montant Disponible pour la classe de parts sociales concernée, sauf si le conseil de gérance, sans toutefois que le Montant total d'Annulation ne puisse jamais être plus élevé que ce Montant Disponible. Le conseil de gérance peut choisir d'inclure ou d'exclure dans la fixation du Montant Total d'Annulation, la prime d'émission librement distribuable soit en entier soit en partie.

"Valeur d'Annulation par Part Sociale" sera calculée par la division du Montant Total d'Annulation par le nombre de parts sociales émises dans la classe de parts sociales devant être annulée.»

Art. 6. Parts sociales.

- 6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.
- 6.2. Le capital social de la Société est divisé en dix (10) différentes classes de parts sociales,
- 1) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe A;



- 2) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe B;
- 3) Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de Classe C;
- 4) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe A;
- 5) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe B;
- 6) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe C;
- 7) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe D;
- 8) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe E;
- 9) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe F; et
- 10) Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G.

Les Parts Sociales permettent le financement direct des investissements de la Société dans Propco.

6.3 Les Parts Sociales de Bénéfice de Revenu confèrent un droit exclusif sur les Bénéfices de Revenu provenant des investissements de la Société dans Propco, déduction faite de l'ensemble des dépenses (y compris, sans toutefois s'y limiter, les frais d'intérêts), pertes, taxes, ainsi que de tout transfert de fonds incombant à la Société qui peuvent régulièrement et raisonnablement être rattachés à la gestion ainsi qu'aux opérations de Propco.

L'ensemble de ces Bénéfices de Revenu net devra être affecté à une réserve des Parts Sociales de Bénéfice de Revenu, jusqu'à leur distribution effective au bénéfice des porteurs de Parts Sociales de Bénéfice de Revenu.

6.4 Les Parts Sociales de Gain en Capital confèrent un droit exclusif sur les Gains en Capital réalisés par la Société sur Propco.

L'ensemble de ces Gains en Capital devra être affecté à une réserve des Parts Sociales de Gain en Capital, jusqu'à leur distribution effective au bénéfice des porteurs de Parts Sociales de gain social.

- 6.5 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, avec un nombre maximal de quarante (40) associés.
- 6.6 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire d'un des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société.
- 6.7 Les droits des Associés en relation avec l'actif net et les profits de la Société devront être proportionnels aux Parts Sociales détenues par l'Associé en rapport avec la classe de parts sociales à laquelle un tel actif net et profits sont attribués, conformément à l'article 6, susmentionné ci-avant.
 - 6.8 Les parts sociales de la société ont été émises sous la forme de titres nominatifs.
- 6.9 Les parts sociales fractionnées devront avoir les mêmes droits que les parts sociales entières, pour autant que ces parts sociales devront être uniquement autorisé de voter si la somme des parts sociales fractionnées peut être regroupée sur une ou plusieurs part(s) sociale(s) entière(s). Dans l'hypothèse contraire, ces parts sociales fractionnées ne disposent d'aucun droit de vote

Art. 7. Registre des parts sociales - Transfert des parts sociales.

- 7.1 Un registre des parts sociales est tenu au siège social de la Société où il est mis à disposition de chaque associé pour consultation. Ce registre contient toutes les informations requises par la Loi. Des certificats d'inscription peuvent être émis sur demande et aux frais de l'associé demandeur.
- 7.2 La Société ne reconnaît qu'un seul titulaire par part sociale. Les copropriétaires indivis nommeront un représentant unique qui les représentera visà-vis de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits relatifs à cette part sociale, jusqu'à ce qu'un tel représentant ait été désigné.
 - 7.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.
- 7.4 Inter vivos, les parts sociales seront uniquement transférables à de nouveaux associés sous réserve qu'une telle cession ait été approuvée par les associés représentant une majorité des trois quarts du capital social.
- 7.5 Toute cession de parts sociales est opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à, ou après l'acceptation de la cession par la Société conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil.
- 7.6 En cas de décès, les parts sociales de l'associé décédé pourront être uniquement transférées au nouvel associé sous réserve qu'un tel transfert ait été approuvé par les associés survivants à une majorité des trois quarts du capital social. Un tel agrément n'est cependant pas requis dans l'hypothèse où les parts sociales sont transférées soit aux ascendants, descendants ou au conjoint survivant.

C. Décision des associés

Art. 8. Décisions collectives des associés.

- 8.1 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents statuts.
- 8.2 Chaque associé a la possibilité de participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts sociales qu'il détient.
- 8.3 Dans l'hypothèse où et tant que la Société n'a pas plus de vingt-cinq (25) associés, des décisions collectives qui relèveraient d'ordinaire de la compétence de l'assemblée générale, pourront être valablement adoptées par voie de décisions



écrites. Dans une telle hypothèse, chaque associé recevra le texte de ces résolutions ou des décisions à adopter expressément formulées et votera par écrit.

- 8.4 En cas d'associé unique, cet associé exercera les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés en vertu des dispositions de la section XII de la Loi et des présents statuts. Dans cette hypothèse, toute référence faite à «l'assemblée générale des associés» devra être entendue comme une référence à l'associé unique selon le contexte et le cas échéant et les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des associés seront exercés par l'associé unique.
- Art. 9. Assemblées générales des associés. Les assemblées générales d'associés pourront être tenues aux lieux et heures indiquées dans les convocations aux assemblées générales correspondantes. Si tous les associés sont présents ou représentés à l'assemblée générale des associés et renoncent aux formalités de convocation, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalable.

Art. 10. Quorum et vote.

- 10.1 Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il détient.
- 10.2 Sous réserve d'un quorum plus élevé prévu par les présents statuts ou la Loi, les décisions collectives des associés de la Société ne seront valablement adoptées que pour autant qu'elles auront été adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.
- **Art. 11. Changement de nationalité.** Les associés ne peuvent changer la nationalité de la Société qu'avec le consentement unanime des associés.
- Art. 12. Modification des statuts. Toute modification des statuts requiert l'accord (i) d'une majorité des associés (ii) représentant au moins trois quarts du capital social.

D. Gérance

Art. 13. Pouvoirs du gérant unique - Composition et pouvoirs du conseil de gérance.

- 13.1 La Société doit être gérée par un ou plusieurs gérants, qui doivent être impérativement associés de la Société. Si la Société un seul gérant, celui-ci doit impérativement avoir sa résidence au Luxembourg. Si la Société a plusieurs gérants, alors les gérants forment un conseil de gérance, organe en charge de la gestion et représentation journalière de la Société. Il peut exister plusieurs classes de gérants au sein de la Société. Le cas échéant et dans les cas où on ne fait pas référence au terme de «gérant unique» dans les statuts, le terme de «conseil de gérance» doit être interprétée comme faisant référence au terme de «gérant unique».
- 13.2 Si la Société est gérée par un seul gérant, à mesure applicable et dans le cas où le terme «gérant unique» n'est pas expressément mentionné dans ces statuts, une référence au «conseil de gérance» utilisée dans ces statuts doit être interprétée comme une référence au «gérant unique».
- 13.3 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toute mesure nécessaire ou utile pour l'accomplissement de l'objet social de la Société, à l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les présents statuts à l'assemblée générale des associés.
- 13.4 La gérance journalière de la Société et la représentation de la Société en relation avec sa gérance journalière pourra être déléguée à un gérant de classe B ou à toute autre personne, actionnaire ou non, agissant seul ou de concert en tant que mandataire de la Société, supposé que un telle personne n'est pas un résident britannique. Leurs nominations, révocations et pouvoirs devront être déterminés par le conseil de gérance.
- 13.5 La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par le biais de procuration notariée ou non, à toute autre personne, actionnaire ou non, agissant seul ou de concert en tant que mandataire de la Société, supposé que un telle personne n'est pas un résident britannique

Art. 14. Nomination, révocation des gérants et durée du mandat des gérants.

- 14.1 Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés qui détermine sa (leur) rémunération et la durée de leur mandat.
- 14.2 Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés et peuvent être librement révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une décision des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

Art. 15. Convocation aux réunions du conseil de gérance.

- 15.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation par le président ou par deux de ses membres, aux lieux et heure mentionnés dans la convocation à la réunion.
- 15.2 Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au minimum vingt-quatre (24) heures à l'avance par rapport à l'heure fixée dans la convocation, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs d'une telle urgence seront mentionnées dans la convocation. Une telle convocation peut être omise en cas d'accord écrit de chaque gérant, par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une copie d'un tel document signé constituera une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour un conseil de gérance dont le lieu et l'heure auront été déterminés par une décision adoptée lors d'un précédent conseil de gérance, communiquée à tous les membres du conseil de gérance.



15.3 Aucune convocation préalable ne sera requise dans l'hypothèse où les tous les gérants seront présents ou représentés à un conseil de gérance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse de décisions écrites et approuvées par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 16. Conduite des réunions du conseil de gérance.

- 16.1 Le conseil de gérance peut élire un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui peut ne pas être membre du conseil de gérance et qui sera chargé de tenir les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.
- 16.2 Le président du conseil de gérance, le cas échéant, préside toutes les réunions du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut nommer provisoirement un autre gérant comme président temporaire par un vote à la majorité des voix présentes ou représentées à la réunion.
- 16.3 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant tout autre gérant comme son mandataire par écrit, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie du mandat en constituant une preuve suffisante. Un gérant peut représenter un ou plusieurs, mais non l'intégralité des membres du conseil de gérance.
- 16.4 Les réunions du conseil de gérance peuvent également se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective à cette réunion. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.
- 16.5 Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement uniquement si au moins la moitié de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance.
- 16.6 Les résolutions sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance. Le président du conseil de gérance ne dispose pas d'une voix prépondérante.
- 16.7 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre gérant de catégorie B comme son mandataire, une copie de l'acte de désignation étant suffisante pour le prouver. Un gérant de catégorie B peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.
- 16.8 Tout gérant qui prend part à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à la réunion s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à cette réunion, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité, pourvu que lors de sa participation le gérant ne se trouve pas sur le territoire du Royaume-Uni. Une réunion qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera censée s'être tenue au siège social de la Société.

Art. 17. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance - Procès-verbaux du gérant unique.

- 17.1 Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président, le cas échéant, ou, en son absence, par le président temporaire, et le secrétaire, le cas échéant, ou par deux (2) gérants. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou autre, seront, le cas échéant, signés par le président ou par deux (2) gérants.
- 17.2 Les décisions du gérant unique sont retranscrites dans des procès-verbaux qui seront signés par le gérant unique. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou dans tout autre contexte seront signés par le gérant unique.
- Art. 18. Rapports avec les tiers. Lorsque la Société a plusieurs gérants, elle sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature conjointe d'un (1) gérant de Classe A et un (1) gérant de Classe B ou par la signature conjointe ou la seule signature de tous(s) gérant(s) de classe B ou toute(s) autre(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance.

Lorsque la Société a un gérant unique elle sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou par la signature conjoint ou la seule signature par toute(s) personnes(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le gérant unique. La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature de chaque(s) agent(s) auquel/auxquelles pareil pouvoir en relation avec la gérance quotidienne de la Société aura été délégué, agissant seul ou conjointement, dans les limites de cette délégation.

E. Audit et Surveillance

Art. 19. Commissaire - réviseur d'entreprises agréé.

- 19.1 Dans l'hypothèse que la Société aura plus de vingt-cinq (25) associés, les opérations effectuées par la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaire(s). L'assemblée des associés devra nommer le/les commissaire(s) and déterminer leur mandat.
 - 19.2 Un commissaire pourra être révoqué à tout moment, sans préavis et sans motif, par l'assemblée générale des associés.
 - 19.3 Le commissaire a un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents sur toutes les opérations de la Société.



- 19.4 Si les associés de la Société désignent un ou plusieurs réviseur(s) d'entreprise agréé conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, la fonction de commissaire(s) sera supprimée.
- 19.5 Le réviseur d'entreprises agréé ne pourra être révoqué par l'assemblée générale des associés que pour juste motif ou avec son accord.

F. Exercice social - Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

Art. 20. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 21. Comptes annuels - Distribution des bénéfices.

- 21.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le conseil de gérance dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes, conformément à la loi.
- 21.2 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5%) au moins seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.
- 21.3 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si cet associé consent à cette affectation.
- 21.4 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pourcents (10%) du capital social.
- 21.5 L'année où la Société décide de faire des distributions, tirées des bénéfices nets et des réserves disponibles dérivé des gains retenus, y compris toute prime d'émission, le montant alloué à cet effet sera distribué dans l'ordre suivant de priorité:
- d'abord, les détenteurs de Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de la Classe A auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule dix pourcents (0.10%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de la Classe A détenues par eux, puis
- les détenteurs de Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de la Classe B auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule onze pourcents (0.11%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de la Classe B détenues par eux, puis
- les détenteurs de Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de la Classe C auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule douze pourcents (0.12%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de la Classe C détenues par eux, puis
- les détenteurs de Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe A auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule treize pourcent (0.13%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe A détenues par eux, puis
- les détenteurs de Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe B auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule quatorze pourcent (0.14%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe B détenues par eux, puis
- les détenteurs de Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe C auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule quinze pourcent (0.15%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe C détenues par eux, puis
- les détenteurs de Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe D auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule seize pourcent (0.16%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe D détenues par eux, puis
- les détenteurs de Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe E auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule dix-sept pourcent (0.17%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe E détenues par eux, puis
- les détenteurs de Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe F auront droit à recevoir des dividendes distribués en respect dans une telle année d'un montant de zéro virgule dix-huit pourcent (0.18%) de la valeur nominale des Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe F détenues par eux, et puis
- les détenteurs des Parts Sociales de Gain en Capital de Classe G ont droit de recevoir le reste de la distribution de dividendes.
- Si l'entière dernière classe de parts sociales (en ordre alphabétique inverse, ex. d'abord les Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de la Classe C ou Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe G) a été annulée suite à sa liquidation, son rachat ou autre au moment de la distribution, le reste de la distribution des dividendes sera alors alloué à la précédente classe de parts sociales dans l'ordre alphabétique inverse (p.ex. après la première annulation, les Parts Sociales de Bénéfice de Revenu de la Classe B ou les Parts Sociales de Gain en Capital de la Classe F).
- 21.6 Sur proposition du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents statuts.



21.7 Les distributions aux associés sont effectuées en conformité avec l'article 21.5 et en proportion avec le nombre de parts sociales détenues dans la Société.

Art. 22. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission et primes assimilées.

- 22.1 Le conseil de gérance peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes sur la base d'un état comptable intermédiaire préparé par le conseil de gérance et faisant apparaître que des fonds suffisants sont disponibles pour être distribués. Le montant destiné à être distribué ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes destinées à être affectées à une réserve dont la Loi ou les présents statuts interdisent la distribution.
- 22.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou réserve distribuable peut être librement distribuée aux associés conformément à la Loi et aux présents statuts.

G. Liquidation

Art. 23. Liquidation.

- 23.1 En cas de dissolution de la Société conformément à l'article 3.2 des présents statuts, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des associés ayant décidé de cette dissolution et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.
- 23.2 Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du passif sera distribué entre les associés en proportion du nombre de parts sociales détenues dans la Société.

H. Disposition finale - Loi applicable

Art. 24. Loi applicable. Tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts, sera déterminé en conformité avec la Loi.»

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui sont mis à sa charge en raison de cet acte notarié est évalué à environ EUR 1.500,-.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate sur demande des parties comparantes que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; à la demande des mêmes parties comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu à la personne représentant les parties comparantes, connu du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ladite personne a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. JOLY-MEUNIER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 15 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22170. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): P. MOLLING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 22 juillet 2015.

Référence de publication: 2015124411/1197.

(150134184) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Pro Fencing Investments Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 105.337.

IN THE YEAR TWO THOUSAND FIFTEEN, ON THE TENTH DAY OF THE MONTH OF JULY,

Before Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg

is held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "Pro Fencing Investments S.à r.l.", a société à responsabilité limitée, incorporated and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 105337, pursuant to a notarial deed of Maître Christine Doerner, notary residing in Bettembourg, acting in replacement of Maître Jacques Delvaux, then notary residing in Luxembourg dated 9 th of December 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 22 nd day of April 2005, number 366, page 17559 (hereinafter referred to as the «Company»). The articles of the Company were last amended on the 25 th day of August 2009, by a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing then in Luxembourg, acting in replacement of Maître Jacques Delvaux,



notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 1 December 2009, number 2336, page 112104.

The meeting is opened by Mrs Caroline RONFORT, employee, residing in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary of the meeting Mr Thomas MORANA, employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Thomas MORANA, prenamed.

The chairman then states:

I.- That the agenda of the meeting is worded as follows:

Agenda:

- 1. Approval of the interim financial statements of the Company as at $9\,\mathrm{^{th}}$ July 2015
- 2. Discharge given to the board of directors of the company for the performance of their duties from 1 st January 2015 until the date of putting the Company into liquidation;
 - 3. Dissolution of the Company and decision to put the Company into liquidation;
 - 4. Appointment of the liquidator and determination of its power.
- (ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.
- (iii) That the proxies of the represented shareholders, signed ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.
- (iv) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.
- (v) That the present meeting is consequently regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to approve the interim financial statements of the Company as at 9 th July 2015.

Second resolution

The meeting decides to grant full discharge to the member of the board of directors of the Company for the performance of their duties from 1 st January 2015 until the date of putting the Company into liquidation.

Third resolution

In accordance with articles 141-151 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the meeting resolved to dissolve the Company and put it into liquidation with immediate effect.

Fourth resolution:

As a consequence of the above resolution, the meeting resolved to appoint as liquidator:

- Headstart Management Services S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 155.181 (the "Liquidator").

The meeting resolved that, in performing his duties, the Liquidator shall have the broadest powers as provided by Articles 144 to 148bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation.

The Liquidator may perform all the acts provided for by Article 145 of the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended, without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The Liquidator shall have the corporate signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties, including in court either as a plaintiff or as a defendant.

The Liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition.

The Liquidator may in the name and on behalf of the company and in accordance with the law, redeem shares issued by the company.

The Liquidator may under his own responsibility, pay advances on the liquidation profits to the shareholders.

The Liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by him to one or more proxy holders such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.



The company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the sole signature of the Liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then closed the meeting.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, this deed is drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'AN DEUX MILLE QUINZE,

LE DIXIEME JOUR DU MOIS DE JUILLET.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire de «Pro Fencing Investments S.à r.l.», une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 105337 constituée suivant acte notarié de Me Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembour, en remplacement de Me Jacques DELVAUX, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 Mai 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 22 avril 2005, numéro 366, page 17559 (la «Société»). Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois le 25 août 2009 en vertu d'un acte de Me Joseph Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich, en remplacement de Me Jacques Delvaux, alors notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 1 er décembre 2009, numéro 2336, page 112104.

L'assemblée est présidée par Madame Caroline RONFORT, employée, demeurant à Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Thomas MORANA, employé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Thomas MORANA, préqualifié.

Madame la Présidente expose ensuite:

- (i) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:
- 1. Approbation des états financiers intérimaires de la Société au 9 juillet 2015.
- 2. Décharge donné aux membres du conseil de gérance de la Société pour l'exercice de leur mandat du 1 ^{er} janvier 2015 jusqu'à la date de mise en liquidation de la Société;
 - 3. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation;
 - 4. Nomination d'un liquidateur et détermination des pouvoirs qui lui sont conférés;
- (ii) Que les associés présents ou représentés, les mandataires des associés représentés, ainsi que le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les associés présents, les mandataires des associés représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.
- (iii) Que les procurations des associés représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants resteront pareillement annexées aux présentes.
- (iv) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et les associés présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.
- (v) Que la présente assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide d'approuver les états financiers intérimaires de la Société au 9 juillet 2015.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil de gérance pour l'exercice de leur mandat du 1 ^{er} janvier 2015 jusqu'à la date de mise en liquidation de la Société.



Troisième résolution:

Conformément aux articles 141-151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'assemblée a décidé la dissolution de la Société et la mise en liquidation de celle-ci, avec effet immédiat.

Quatrième résolution:

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée a décidé de nommer comme liquidateur:

- Headstart Management Services S.à r.l.,, une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 155.181 (le «Liquidateur»).

L'assemblée a décidé que, dans l'exercice de ses fonctions, le Liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question.

Le Liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le Liquidateur peut renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le Liquidateur peut, au nom et pour le compte de la société et conformément à la loi, racheter des actions émises par la société

Le Liquidateur peut, sous sa propre responsabilité, payer aux associés des avances sur le boni de liquidation.

Le Liquidateur peut, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il croit appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

La société en liquidation est valablement et sans limitation engagée envers des tiers par la signature du Liquidateur, pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des associés présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'assemblée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. RONFORT, T. MORANA, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 14 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22127. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015124406/163.

(150134551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Perfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 95.870.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

PERFIN S.A.

Signature

Référence de publication: 2015124387/12.

(150134334) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.



Apicius Restaurants Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale.

R.C.S. Luxembourg B 162.881.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015123762/10.

(150134263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Pro Fencing Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 108.702.

IN THE YEAR TWO THOUSAND FIFTEEN,

ON THE FOURTEENTH DAY OF THE MONTH OF JULY,

Before Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

is held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "Pro Fencing Holdings S.A.", a société anonyme, incorporated and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 108702, pursuant to a notarial deed of Maître Jacques DELVAUX, then notary residing in Luxembourg, dated 26 of May 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 2 November 2005, number 1129, page 54179 (hereinafter referred to as the «Company»). The articles of the Company were last amended on the 1 st of September 2009, by a deed of Maître Joseph ELVINGER, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Luxembourg, Grand-duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 19 th of October 2009, number 2046, page 98175.

The meeting is opened by Mr Benoit Tassigny, employee, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Kim Reisch, employee, residing professionally in Luxembourg. The meeting elects as scrutineer Mr Benoit Tassigny, prenamed.

The chairman then states:

I.- That the agenda of the meeting is worded as follows:

Agenda:

- 1. Approval of the interim financial statements of the Company as at 10 th July 2015;
- 2. Discharge given to the board of directors of the company for the performance of their duties from 1 st January 2015 until the date of putting the Company into liquidation;
 - 3. Dissolution of the Company and decision to put the Company into liquidation;
 - 4. Appointment of the liquidator and determination of its power.
- (ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares, all in registered form, are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.
- (iii) That the proxies of the represented shareholders, signed ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.
- (iv) That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.
- (v) That the present meeting is consequently regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to approve the interim financial statements of the Company as at 10 th July 2015.



Second resolution

The meeting decides to grant full discharge to the member of the board of directors of the Company for the performance of their duties from 1 st January 2015 until the date of putting the Company into liquidation.

Third resolution

In accordance with articles 141-151 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the meeting resolved to dissolve the Company and put it into liquidation with immediate effect.

Fourth resolution:

As a consequence of the above resolution, the meeting resolved to appoint as liquidator:

- Headstart Management Services S.à r.l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 7 rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 155.181 (the "Liquidator").

The meeting resolved that, in performing his duties, the Liquidator shall have the broadest powers as provided by Articles 144 to 148bis of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended, to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation.

The Liquidator may perform all the acts provided for by Article 145 of the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended, without requesting the authorization of the general meeting in the cases in which it is requested.

The Liquidator shall have the corporate signature and shall be empowered to represent the Company towards third parties, including in court either as a plaintiff or as a defendant.

The Liquidator may waive all property and similar rights, charges, actions for rescission; grant any release, with or without payment, of the registration of any charge, seizure, attachment or other opposition.

The Liquidator may in the name and on behalf of the company and in accordance with the law, redeem shares issued by the company.

The Liquidator may under his own responsibility, pay advances on the liquidation profits to the shareholders.

The Liquidator may under his own responsibility grant for the duration as set by him to one or more proxy holders such part of his powers as he deems fit for the accomplishment of specific transactions.

The company in liquidation is validly bound towards third parties without any limitation by the sole signature of the Liquidator for all deeds and acts including those involving any public official or notary public.

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then closed the meeting.

The undersigned notary who knows English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof, this deed is drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'AN DEUX MILLE QUINZE,

LE QUATORZIEME JOUR DU MOIS DE JUILLET.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire de «Pro Fencing Holdings S.A.», une société anonyme luxembourgeoise ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 108702. constituée suivant acte notarié de Me Jacques DELVAUX, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 mai 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 2 novembre 2005, numéro 1129, page 54179 (la «Société»). Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois le 1 er septembre 2009 en vertu d'un acte de Me Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Me Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 19 octobre 2009, numéro 2046, page 98175.

L'assemblée est présidée par Monsieur Benoit Tassigny, employé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Madame Kim Reisch, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Benoit Tassigny, préqualifié.

Monsieur le Président expose ensuite:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:



Ordre du jour:

- 1. Approbation des états financiers intérimaires de la Société au 10 juillet 2015;
- 2. Décharge donné aux membres du conseil d'administration de la Société pour l'exercice de leur mandat du 1 ^{er} janvier 2015 jusqu'à la date de mise en liquidation de la Société;
 - 3. Dissolution de la Société et décision de mettre la Société en liquidation;
 - 4. Nomination d'un liquidateur et détermination des pouvoirs qui lui sont conférés;
- (ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, toutes sous forme nominative, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.
- (iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants resteront pareillement annexées aux présentes.
- (iv) Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.
- (v) Que la présente assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution:

L'assemblée décide d'approuver les états financiers intérimaires de la Société au 10 juillet 2015.

Deuxième résolution:

L'assemblée décide de donner décharge aux membres du conseil d'administration pour l'exercice de leur mandat du 1 er janvier 2015 jusqu'à la date de mise en liquidation de la Société.

Troisième résolution:

Conformément aux articles 141-151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'assemblée a décidé la dissolution de la Société et la mise en liquidation de celle-ci, avec effet immédiat.

Quatrième résolution:

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée a décidé de nommer comme liquidateur:

- Headstart Management Services S.à r.l.,, une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7 rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 155.181 (le «Liquidateur»).

L'assemblée a décidé que, dans l'exercice de ses fonctions, le Liquidateur disposera des pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi») pour effectuer tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations en question.

Le Liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Le Liquidateur disposera de la signature sociale et sera habilité à représenter la Société vis-à-vis des tiers, notamment en justice, que ce soit en tant que demandeur ou en tant que défendeur.

Le Liquidateur peut renoncer à des droits de propriété ou à des droits similaires, à des gages, ou actions en rescision, il peut accorder mainlevée, avec ou sans quittance, de l'inscription de tout gage, saisie ou autre opposition.

Le Liquidateur peut, au nom et pour le compte de la société et conformément à la loi, racheter des actions émises par la société.

Le Liquidateur peut, sous sa propre responsabilité, payer aux actionnaires des avances sur le boni de liquidation.

Le Liquidateur peut, sous sa propre responsabilité et pour une durée qu'il fixe, confier à un ou plusieurs mandataires des pouvoirs qu'il croit appropriés pour l'accomplissement de certains actes particuliers.

La société en liquidation est valablement et sans limitation engagée envers des tiers par la signature du Liquidateur, pour tous les actes y compris ceux impliquant tout fonctionnaire public ou notaire.

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'assemblée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.



Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: K. REISCH, B. TASSIGNY, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 16 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22443. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015124405/161.

(150134716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

S.L.P.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 155.283.

IN THE YEAR TWO THOUSAND FIFTEEN,

ON THE THIRTEENTH DAY OF THE MONTH OF JULY,

Before Maître Cosita DELVAUX, notary residing in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg,

is held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "S.L.P.P. S.A.", a société anonyme, incorporated and governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 155283, pursuant to a notarial deed of Maître Jacques DELVAUX, then notary residing in Luxembourg, dated 27 July 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 15 th October 2010, number 2197 (hereinafter referred to as the «Company»). The by-laws of the Company were amended for the last time on 30 July 2010, by deed of Maître Jacques DELVAUX, above named, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on the 19 th October 2010, number 2216.

The meeting is opened by Ms Elena Guaraldi, employee, professionally residing in 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, as chairman.

The chairman appoints as secretary of the meeting Ms. Ekaterina Dublet, employee, professionally residing in 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Ms Elena Guaraldi, employee, professionally residing in 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The chairman then states and requests the officiating notary to document the following:

(i) - That the agenda of the meeting is worded as follows:

Agenda:

- 1. Decision to put the Company into liquidation;
- 2. Appointment of Mr Massimo LONGONI as liquidator and determination of his powers.
- 3. Discharge to the directors for their assignments;
- 4. Discharge to the statutory auditor for his assignments;
- 5. Miscellaneous.
- (ii) That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance-list; this attendance-list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.
- (iii) That the proxies of the represented shareholders, signed "ne varietur" by the appearing persons and the officiating notary will also remain annexed to the present deed.
- (iv) That all the five hundred thousand (500,000) shares, all issued in registered form, representing the whole corporate capital are present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declare that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, so no convening notices were necessary.
- (v) That the present meeting thus is consequently regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:



First resolution

In accordance with articles 141-151 of the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the "Law"), the meeting resolves to dissolve the Company and put it into liquidation with immediate effect.

Second resolution

As a consequence of the above taken resolution, the general meeting of shareholders decides to appoint as liquidator, Mr Massimo LONGONI, born on 6 December 1970 in Como (Italy), residing at 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg.

The liquidator has the broadest powers as provided for by Articles 144 to 148 bis of the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.

He may accomplish all the acts provided for by Article 145 without requesting the authorization of the shareholders in the cases in which it is requested.

He may exempt the registrar of mortgages to take registration automatically; renounce all the real rights, preferential rights, mortgages, actions for rescission; remove the attachment, with or without payment of all the preferential or mortgaged registrations, transcriptions, attachments, oppositions or other impediments.

The liquidator is relieved from inventory and may refer to the accounts of the Company.

He may, under his responsibility, for special or specific operations, delegate to one or more proxies such part of his powers he determines and for the period he will fix.

Third resolution

The Meeting resolves to grant discharge to the directors for the execution of their mandate until today.

Fourth resolution

The Meeting resolves to give discharge to the statutory auditor for the execution of his mandate until today.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately two thousand one hundred fifty euro (EUR 2,150.-).

Closure of the meeting

No further item being on the agenda of the meeting and none of the shareholders present or represented asking to speak, the Chairman then closed the meeting.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this deed.

The deed having been read to the appearing persons, who are known by the notary by their surname, first name, civil status and residence, the said persons signed together with Us, notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'AN DEUX MILLE QUINZE, LE TREIZE JUILLET.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire de «S.L.P.P. S.A.», une société anonyme ayant son siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg à la section B sous le numéro 155283, constituée suivant acte notarié de Maître Jacques DELVAUX, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 27 juillet 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 15 octobre 2010, numéro 2197 (la «Société»). Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu le 30 juillet 2010, suivant acte notarié de Maître Jacques DELVAUX, prénommé, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 19 octobre 2010, numéro 2216.

L'assemblée est présidée par Madame Elena Guaraldi, employée, demeurant professionnellement au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire de l'assemblée Madame Ekaterina Dublet, employée, demeurant professionnellement au 39, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Elena Guaraldi, employée, demeurant professionnellement au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.



Le Président expose ensuite et demande le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

(i) Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1. Décision de mettre la Société en liquidation;
- 2. Nomination de Monsieur Massimo LONGONI comme liquidateur et détermination de ses pouvoirs;
- 3. Décharge aux administrateurs de la Société pour l'exécution de leurs mandats et fonctions;
- 4. Décharge au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat et fonctions;
- 5. Divers.
- (ii) Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.
- (iii) Que les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants resteront pareillement annexées aux présentes.
- (iv) Que toutes les cinq cent mille (500.000) actions, toutes émises sous forme nominative, représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à la présente assemblée et les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.
- (v) Que la présente assemblée est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution:

Conformément aux articles 141-151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), l'assemblée décide la dissolution de la Société et la mise en liquidation de celle-ci, avec effet immédiat.

Deuxième résolution:

Suite à la résolution qui précède, l'Assemblée décide de nommer en qualité de liquidateur Monsieur Massimo LON-GONI, né le 6 décembre 1970 à Como (Italie), demeurant au 10, rue Mathieu Lambert Schrobilgen, L-2526 Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148 bis de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle qu'elle a été modifiée.

Il peut accomplir tous les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation des actionnaires dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires; donner mainlevée, avec ou sans paiement de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de l'inventaire et peut se référer aux comptes de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales ou déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Troisième résolution:

L'Assemblée décide d'accorder la décharge complète aux administrateurs pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Quatrième résolution:

L'Assemblée décide d'accorder la décharge complète au commissaire aux comptes pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ deux mille cent cinquante euros (EUR 2.150,-).

Clôture de l'assemblée

Aucun autre point n'étant porté à l'ordre du jour de l'assemblée et aucun des actionnaires présents ou représentés ne demandant la parole, le Président a ensuite clôturé l'assemblée.



Déclaration

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: E. GUARALDI, E. DUBLET, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 14 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22143. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015124451/158.

(150134785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

TheOlfactory S.à r.l., Société à responsabilité limitée, (anc. Qairtec S.à r.l.).

Siège social: L-7327 Steinsel, 35, rue John F. Kennedy. R.C.S. Luxembourg B 145.852.

L'an deux mille quinze,

le quinze juillet.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

La société anonyme ZEGA S.A., avec siège social à L-2449 Luxembourg, 5, Boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 77.833.

Laquelle comparante est ici représentée par Madame Colette WOHL, employée privée, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 5, Boulevard Royal, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a exposé au notaire instrumentant ce qui suit:

Qu'elle est l'associée unique de la société à responsabilité limitée QAIRTEC S.à r.l., avec siège social à L-8210 Mamer, 102, route d'Arlon, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 145.852 (NIN 2009 2410 014).

Que ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph ELVINGER, alors de résidence à Luxembourg, en date du 15 avril 2009, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 936 du 5 mai 2009, et dont les statuts ont été modifiés comme suit:

- suivant acte reçu par ledit notaire Joseph ELVINGER en date du 28 mai 2009, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1256 du 30 juin 2009;
- suivant acte reçu par ledit notaire Joseph ELVINGER en date du 22 mars 2011, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1263 du 10 juin 2011;
- suivant acte reçu par ledit notaire Joseph ELVINGER en date du 15 décembre 2011, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 215 du 26 janvier 2012;
- suivant acte reçu par ledit notaire Joseph ELVINGER en date du 29 novembre 2013, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 3293 du 27 décembre 2013.

Que le capital social de la société s'élève à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25.-) chacune.

Ensuite la comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Première résolution"

L'associée unique décide de changer la dénomination sociale de la société en TheOlfactory S.à r.l. et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" Art. 4. La Société aura la dénomination de TheOlfactory S.à r.l.."



Deuxième résolution

L'associée unique décide de transférer le siège social de la société de Mamer à Steinsel et par conséquent de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" Art. 5. (alinéa 1 er). Le siège social est établi à Steinsel."

Troisième résolution

L'associée unique décide de fixer la nouvelle adresse de la société à L-7327 Steinsel, 35, rue John F. Kennedy.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, connue du notaire instrumentant d'après ses nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. WOHL, Henri BECK.

Enregistré à Grevenmacher Actes Civils, le 17 juillet 2015. Relation: GAC/2015/6092. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 23 juillet 2015.

Référence de publication: 2015124413/55.

(150133809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

PSCP Credit Opportunities B S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 3, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 159.409.

In the year two thousand and fifteen, on the eighth day of July.

Before the undersigned, Me Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of PSCP Credit Opportunities B S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing and organized under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred euros (EUR 12,500) registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 159409 (the Company).

THERE APPEARED:

PSCP Credit Opportunities B, LP, a limited partnership incorporated under the laws of the Island of Guernsey, having its registered office at La Grande Rue, Old Bank Chambers, BGU-GY4 6RT St Martin's, Guernsey, registered with the Register of Limited Partnership of the Island of Guernsey under number 1414, acting through its general partner, PSCP Credit Opportunities B, GP Limited (the Sole Shareholder)

represented by Annick Braquet, notary's clerk whose professional address is in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal.

After signature ne varietur by the authorised representative of the Sole Shareholder and the undersigned notary, the power of attorney will remain attached to this deed to be registered with it.

The Sole Shareholder, represented as set out above, has requested the undersigned notary to record the following:

- I. that the Sole Shareholder holds all the shares in the share capital of the Company and that the Meeting is thus validly constituted and may deliberate on the items on the agenda, as set out below;
- II. that the Company was incorporated on 4 March 2011, pursuant to a deed drawn up by Maître Henri Hellinckx, prenamed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial) number 521 of 19 March 2011. The Company's articles of association (the Articles) have not been amended since its incorporation;
 - III. That the agenda of the Meeting is as follows:
 - 1. Dissolution of the Company;
 - 2. Appointment of the liquidator;
 - 3. Powers of the liquidator; and
 - 4. Instructions to the liquidator.
 - IV. That the Sole Shareholder has taken the following resolutions:



First resolution

The Sole Shareholder resolves to dissolve the Company with immediate effect and to put it into liquidation (liquidation volontaire).

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint Servicac, a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) with registered address at 4, rue Jean-Pierre Probst L-2352 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as the Company's liquidator (the Liquidator) and that the Liquidator will be entitled to remuneration as determined in the engagement letter entered into on 29 June 2015. The Liquidator is empowered, by his sole signature, to do whatever is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to grant the Liquidator all the powers set out in articles 144 et seq. of the Luxembourg law of 10 August, 1915 on commercial companies, as amended (the Law).

The Liquidator is entitled to execute all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorisation of the Sole Shareholder. The Liquidator may, on his sole responsibility, delegate some of his powers to one or more persons or entities for specifically defined operations or tasks.

The Liquidator is authorised to make advance payments of the liquidation proceeds (boni de liquidation) to the Sole Shareholder, subject to the drawing-up of interim accounts.

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to instruct the Liquidator to realise all the Company's assets on the best possible terms and to pay all its debts.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with this notarial deed are estimated at approximately EUR 1,500.-

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the Sole Shareholder, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of discrepancies, the English text prevails.

Whereof this notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the date stated above.

After reading this deed aloud, the notary signs it with the Sole Shareholder's authorised representative.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quinze, le huitième jour de juillet.

Par-devant Me Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de PSCP Credit Opportunities B S.à r.l., une société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 3, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 159409 (la Société).

A COMPARU:

PSCP Credit Opportunities B, LP, une société en commandite régie par les lois de l'Île de Guernesey, dont le siège social se situe à La Grande Rue, OId Bank Chambers, BGU-GY4 6RT St Martin's, inscrite au Register of Limited Partnership de l'Île de Guernesey, sous le numéro 1414, agissant par son associé commandité PSCP Credit Opportunities B, GP Limited (l'Associé Unique),

représentée par Annick Braquet, clerc de notaire, avec adresse professionnelle au Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Après avoir été signée ne varietur par le mandataire de l'Associé Unique et le notaire instrumentant, la procuration restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

- L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:
- I. Que l'Associé Unique détient toutes les parts sociales dans le capital social de la Société et que l'Assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer sur les points de l'ordre du jour reproduit ci-après;
- II. Que la Société a été constituée le 4 mars 2011, suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial) numéro 521 du 19 mars 2011. Les statuts de la Société (les Statuts) n'ont pas été modifiés depuis sa constitution;
 - III. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:
 - 1. Dissolution de la Société;



- 2. Nomination du liquidateur;
- 3. Pouvoirs du liquidateur;
- 4. Instructions au liquidateur.
- IV. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de dissoudre la Société avec effet immédiat et de la mettre en liquidation volontaire.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de nommer Servicac, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 4, rue Jean-Pierre Probst L-2352 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg comme liquidateur de la Société (le Liquidateur) et décide que le Liquidateur bénéficiera d'une rémunération telle que déterminée dans sa lettre de mission en date du 29 juin 2015. Le Liquidateur est autorisé à accomplir, sous sa seule signature, tout ce qui est nécessaire à la liquidation de la Société et à la réalisation de ses actifs.

Troisième résolution

L'Associé Unique décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi).

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et à exécuter toutes les opérations, y compris celles prévues à l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'Associé Unique. Le Liquidateur peut déléguer, sous sa seule responsabilité, certains de ses pouvoirs, pour des opérations ou des tâches spécifiquement définies, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Le Liquidateur est autorisé à verser à l'Associé Unique des acomptes sur le boni de liquidation, à condition que des comptes intérimaires soient établis.

Ouatrième résolution

L'Associé Unique décide d'autoriser le Liquidateur à procéder dans les meilleures conditions à la réalisation de l'actif et au paiement de toutes les dettes de la Société.

Estimation des frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société en raison du présent acte s'élèvent approximativement à EUR 1.500.-

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande de l'Associé Unique, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française et que, en cas de divergences, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu le présent acte à voix haute, le notaire le signe avec le mandataire de l'Associé Unique.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C.1, le 15 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/22210. Reçu soixante-quinze euros (75.-EUR).

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 juillet 2015.

Référence de publication: 2015124408/127.

(150134306) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Speedwell S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial, (anc. The Pelican S.A. SPF).

Siège social: L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 155.089.

L'an deux mille quinze,

Le premier juillet,

Par devant Maître Carlo GOEDERT, notaire de résidence à Dudelange, soussigné,

S'est tenue

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme «THE PELICAN S.A. SPF», ayant son siège social à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg



sous le numéro B 155 089, constituée suivant acte reçu par Maître Marc LECUIT, notaire de résidence à Mersch, en date du 19 août 2010, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 2100 du 6 octobre 2010.

La séance est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Luc HILGER, employé privé, demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse,

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Adriaan Michiel DE FEIJTER, pensionné, né le 12 avril 1939 à Axel (Pays-Bas), demeurant à L-7344 Steinsel, 3, rue de Bridel,

Le président désigne comme scrutateur Madame Gerritje Sophia VAN DEN BERG, pensionnée, née le 14 août 1942 à Terneuzen (Pays-Bas), demeurant à L-7344 Steinsel, 3, rue de Bridel.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

- I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:
- 1. Changement de dénomination et par conséquent modification de l'article premier (1), alinéa premier, des statuts;
- 2. Démission de Monsieur Jean Nicolas WEBER de ses fonctions d'administrateur;
- 3. Nomination de Monsieur Adriaan Michiel DE FEIJTER et de Madame Gerritje Sophia VAN DEN BERG aux fonctions d'administrateurs.
- II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires, les membres du Bureau, ainsi que le notaire instrumentaire, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumise à l'enregistrement en même temps.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés "ne varietur" par les membres du Bureau et le notaire instrumentaire, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution.

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société anonyme de «THE PELICAN S.A. SPF» en «Speedwell S.A. SPF» et de modifier, par conséquent, l'article premier (1 er), alinéa premier, des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

« Art. 1 er . Alinéa premier. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «Speedwell S.A. SPF» (la Société).»

Deuxième résolution.

L'assemblée générale accepte la démission de Monsieur Jean Nicolas WEBER, administrateur de société, né le 17 mai 1950 à Wiltz, demeurant professionnellement à L-2132 Luxembourg, 36, avenue Marie-Thérèse, de ses fonctions d'administrateur et lui donne décharge quant à l'exécution de son mandat.

Troisième résolution.

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à la fin de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2021:

- 1) Monsieur Adriaan Michiel DE FEIJTER, pensionné, né le 12 avril 1939 à Axel (Pays-Bas), demeurant à L-7344 Steinsel, 3, rue de Bridel
- 2) Madame Gerritje Sophia VAN DEN BERG, pensionnée, née le 14 août 1942 à Terneuzen (Pays-Bas), demeurant à L-7344 Steinsel, 3, rue de Bridel.

Clôture.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 15.30 heures.

Frais.

Les parties ont évalué les frais incombant à la Société du chef de cette assemblée générale à environ neuf cents euros (900.- EUR).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. HILGER, A. DE FEIJTER, G. VAN DEN BERG, C. GOEDERT.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 08 juillet 2015. Relation: EAC/2015/15884. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.



POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 21 juillet 2015.

C. GOEDERT.

Référence de publication: 2015124548/68.

(150133669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Taurouge II, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 155.005.

Taurouge Jersey Limited, une société de droit de Jersey, dont le siège social se situe à 15 Esplanade, St Helier, Jersey, JE1 4RB, immatriculée auprès du Jersey Financial Services Commission Companies Registry sous le numéro 106268 est intervenu comme associé à concurrence de douze mille cinq cents (12.500) parts sociales dans la société Taurouge II avec siège social 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 155.005,

suivant un acte de constitution de société reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 août 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2084 du 5 octobre 2010.

Lors de la constitution de la société Taurouge I, avec siège social à 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 17 août 2010, LAC/2010/36523, aux droits de 75.- €, déposé au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 155.006, par acte de Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 août 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2055 du 1 er octobre 2010.

Taurouge Jersey Limited, prénommée a apporté les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales qu'elle détient dans la susdite société Taurouge II, à la société Taurouge I.

Il en résulte donc que la société Taurouge II, avec siège social à 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 155.005, détient depuis le 16 août 2010, les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales dans le capital social de la société Taurouge I, avec siège social à 6, rue Guillaume Schneider, L-2522 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 155.006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 23 juillet 2015.

Référence de publication: 2015124522/27.

(150134582) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Sopinvest and Properties S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 49.559.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015124513/10.

(150134506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Soldanelle S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 177.242.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015124510/9.

(150134777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2015.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg

Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck